

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de la couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

La pagination est comme suit: p. [5]-[140].

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

1	2	3
---	---	---

1	2
4	5

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

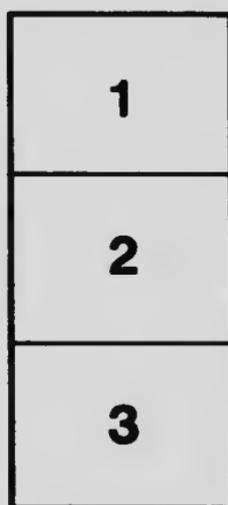
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



4.5

3.0

3.6

4.5

5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10

11.2

12.5

14.3

16

18

20

22.5

25

28

31.5

36

40

45

50

56

63

71

80

90

100

112

125

143

160

180

200

225

250



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax



[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. No specific words or phrases can be discerned.]

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE



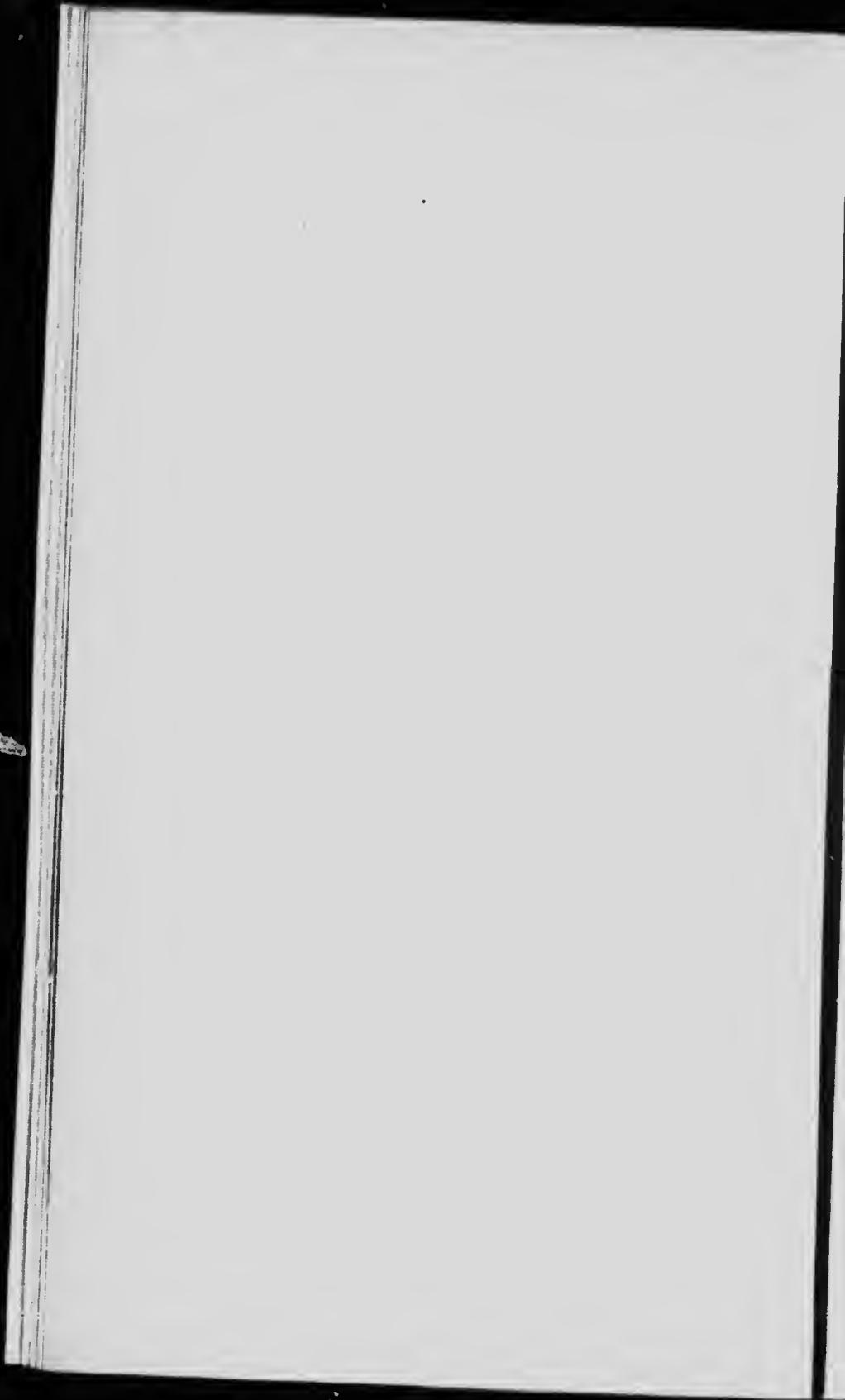
COLLECTION MONTCALM

Droits réservés. Canada 1913,
par LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE, Montréal.

GAGNON, P

410 B

NOUVELLES ET RÉCITS



ALPHONSE GAGNON

NOUVELLES

ET

RÉCITS



MONTRÉAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE
79, rue St-Jacques
1913

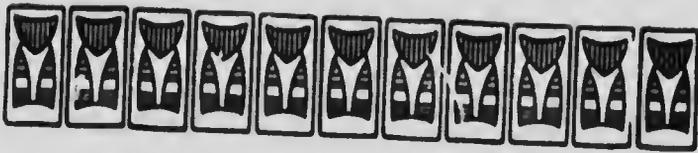
PS8463

A33

N69

1913

xxx



ANGÉLINE

(Publiée dans la *Revue Canadienne*, 1876)

Il n'est point de plus grande
douleur que de se rappeler dans
les jours de malheur les jours
où l'on fut heureux.

(Dante — L'ENFER)

I

DANS un village de la belle Normandie, près de Dieppe, vivait en l'année 17... le comte de Raimbaut. Le château qu'il habitait datait presque des premiers temps de la féodalité. Une splendide allée, ombragée par de hauts peupliers, conduisait de la grande route à l'entrée principale.

Le comte de Raimbaut descendait d'une race illustre dont il était fier d'être le rejeton. Doué des plus nobles qualités, il avait hérité des sentiments chevaleresques de ses aïeux. Il avait toujours préféré cependant une vie douce et tranquille à une vie d'aventures.

Au temps où commence notre récit, rien n'était venu troubler son heureuse existence, et il en aurait sans doute été ainsi jusqu'à la fin

de ses jours, si, à cette époque, il n'eût éprouvé aucune déception politique, et surtout sans la perte douloureuse qu'il fit de la femme qu'il adorait.

Le noble comte jouissait d'un haut crédit à la cour, où il avait occupé une position importante quelques années auparavant, mais par suite de ces revirements si communs aux choses humaines, il arriva qu'un jour il fut disgracié.

Semblable à un volcan en effervescence dont le cratère embrasé vient à lancer des torrents de lave qui ensevelissent les villes et détruisent la richesse des campagnes, l'époque où vivait M. de Raimbaut était une époque où toutes les passions humaines commençaient à gronder sourdement pour produire plus tard de terribles révolutions. La vertu s'effaçait de tous les rangs de la société. Une philosophie, fautive et impie, répandait sur toute la France son souffle empoisonné. La cour et la noblesse s'endormaient, folles et insouciantes, au sein des plaisirs. Si quelqu'homme courageux et que la mollesse n'avait pas gagné, osait élever la voix, opposer à cette dissolution des mœurs, une conduite dictée par des principes chrétiens, il ne s'attirait rien moins que le ridicule de tous ces courtisans obséquieux et efféminés.

M. de Raimbaut avait été nourri, dès son enfance, de principes religieux, principes qu'il avait toujours conservés, même au milieu de la cour du faible Louis XV. Son caractère franc et loyal n'avait pu, sans se révolter, voir se généraliser à un tel degré l'injustice et la corruption.

Il s'était par là créé des ennemis puissants qui réussirent à le faire tomber en défaveur. Cette épreuve, unie à la perte de celle qui avait tant contribué à son bonheur, blessa son cœur sensible si douloureusement, qu'il résolut de changer son existence pour dissiper ses chagrins.

Bien des années s'étaient écoulées depuis le jour heureux de leur union : années de bonheur telles qu'il est possible à l'homme de les désirer sur cette terre.

Dieu avait béni leur mariage par la naissance de deux enfants, dont l'aînée, une fille, pouvait compter dix-huit ans, et un fils encore bien jeune.

La jeune fille, qui s'appelait Angéline, avait reçu une éducation distinguée. Douée d'un caractère heureux, elle avait développé en elle toutes ces précieuses qualités de l'esprit et du cœur qui ajoutent tant de charmes aux personnes de son sexe. Ses traits, fins et réguliers, ajoutaient à ses dix-huit ans une rare distinction. Une abondante chevelure brune encadrait gracieusement sa figure et retombait en boucles soyeuses sur ses épaules. Sa physionomie était naïve et ingénue, et dans le sourire franc et ouvert de ses lèvres semblait luire son âme innocente.

Il est certains hommes chez qui la sensibilité, la délicatesse des sentiments et le besoin d'aimer l'emportent sur tous les autres penchants, et lorsque leur cœur est blessé, leur nature les pousse plutôt à une vie d'aventures qui distrait leur esprit et dissipe leurs chagrins. Il en fut

ainsi du comte de Raimbaut qui, comme nous l'avons déjà dit, ne supportait qu'avec peine la perte de celle qu'il avait tant aimée.

Le silence, un silence morne, régnait à l'intérieur du château, c'était le silence de la tombe. Plus de fêtes, de divertissements, ni de plaisirs. Lorsque le soleil avait disparu à l'horizon et que la nuit envahissait l'espace, tout, dans cette demeure naguère encore si joyeuse, était plongé dans le calme le plus profond. Le rossignol, caché dans l'alcôve d'un bosquet voisin, faisait entendre parfois une mélodie suave et triste. Des plaintes douloureuses, comme les derniers soupirs d'un être qui nous est cher, semblaient s'échapper des grands arbres du parc quand la brise du soir venait les agiter.

Dans ces circonstances pénibles, au milieu des souvenirs accablants qui l'agitaient, le comte de Raimbaut tourna ses pensées vers le Nouveau-Monde. Cette terre, qu'il ne connaissait que de nom, semblait lui promettre le repos. La vie lui apparaissait moins amère dans ces contrées vierges. Il lui fallait la solitude, l'espace, une nouvelle existence, il trouverait tout cela dans les vastes régions de l'Amérique.

Le malheureux, a dit quelqu'un, trouve seul des entraînements dans la solitude et le silence, parce que rien ne convient au malheur comme la solitude et le silence.

II

Le changement d'existence du comte de Raimbaut était donc décidé. C'en était fait, il ve-

nait d'habiter, au moins pendant quelques années, la terre de Colomb.

Il se prépara à franchir l'océan, pour chercher dans les possessions françaises de l'Amérique, un lieu où il put vivre tranquille et ignoré.

Comme cette année-là plusieurs colons devaient s'embarquer à bord d'un navire en destination de la Louisiane, il résolut de profiter de cette circonstance pour aller choisir sa nouvelle demeure.

A cette époque, la Louisiane comprenait une grande étendue de pays sur le golfe du Mexique. Le Mississipi, ou le Meschacébé, immortalisé par le grand écrivain, promène majestueusement ses eaux dans l'intérieur des terres, et va se jeter dans le golfe du Mexique. Ce fut l'intrépide Iberville qui, le premier, eut l'honneur de fouler les bords de son embouchure perdue au milieu de terres basses couvertes de roseaux. Les habitants des États-Unis appellent cette contrée le Nouvel Eden, à cause de la douceur du climat; elle fut appelée Louisiane en l'honneur de Louis XIV.

Après les malheureux efforts de La Salle pour y fonder une colonie, Iberville vint y jeter en 1707 les bases d'un établissement qui grandit peu à peu, malgré bien des obstacles.

M. de Raimbaut, cependant, n'emmena pas avec lui ses deux enfants; il voulait leur épargner les fatigues d'un voyage pénible et dont lui-même n'avait aucune idée. Il devait leur faire savoir quand il serait prêt à les recevoir, ce qui, pensait-il, aurait lieu peu de temps après son arrivée.

Non loin du château de M. de Rimbaut demeurait un M. de Longchamp. Les liens de la plus étroite amitié unissaient les deux familles. S'il y avait une fête, une partie de chasse, on était certain de les voir ensemble.

La famille de M. de Longchamp n'était pas nombreuse ; il n'avait qu'une fille unique âgée d'environ cinq ans ; c'était une petite fleur que les parents adoraient. Jusqu'à l'avènement des faits que nous venons de raconter, les enfants, à l'exemple de leurs parents, s'amusaient gaiement. Le jeune de Rimbaut, qui avait à peu près le même âge que la petite Yvonne, jouait tous les jours avec elle. Souvent ils chassaient les papillons dans les jardins du comte. Parfois le jeune bambin cueillait une rose qu'il portait à Yvonne, en l'appelant sa petite sœur.

Or, M. de Longchamp, appelé, par ses intérêts, à la Nouvelle-Orléans, devait s'y rendre bientôt avec sa famille, et M. de Rimbaut lui avait confié ses deux enfants.

Le comte, après son arrivée, trouva le climat de la Nouvelle-Orléans et l'aspect du pays en général très en rapport avec ses goûts, et il résolut de suite d'y fixer sa résidence. Sa détermination prise, il écrivit à sa fille et lui enjoignit de venir le rejoindre avec son jeune frère lors de la venue prochaine de M. de Longchamp.

Angéline, que l'idée de traverser l'océan n'effrayait guère, quoiqu'elle se sentit vivement affectée à la pensée de quitter le lieu qui l'avait vu naître et tout ce qu'elle avait aimé, pour

aller vivre dans des pays inconnus et sauvages, répondit à son père qu'elle s'embarquerait sous trois semaines. Elle lui mandait en même temps de les attendre, et de prier Dieu pour qu'il leur accordât une heureuse traversée.

Cette âme juvénile et courageuse avait beaucoup souffert ; d'abord de la perte de sa mère chérie, et ensuite par la nouvelle détermination de son père. Elle avait versé bien des larmes, lutté avec énergie, et sa volonté enfin avait triomphé.

L'affection qu'elle portait à son père était si ardente, le dévouement de son âme si grand, qu'elle n'aurait pas voulu le contrarier dans le moindre de ses désirs. Aussi, aucune observation n'était sortie de sa bouche à la proposition qu'il fit de venir demeurer en Amérique. Elle prenait enfin une part légitime à ses malheurs. Pauvre fleur née hier à peine sous les premiers rayons d'un beau jour et que déjà la tempête allait assaillir !

Quant au petit Léon, qui n'était pas d'âge à se rendre compte de la gravité de sa position, ce fut avec cette joie enfantine que l'on éprouve à cet âge à la pensée de revoir un père ou une mère aimée, qu'il se disposa à traverser l'océan.

III

En commençant ce nouveau chapitre, nous devons dire, pour l'intelligence du lecteur, que M. de Rimbaut, voulant jouir d'une parfaite tranquillité pendant les quelques années qu'il se proposait de passer sur ce continent, avait

changé son nom de noblesse pour un nom ordinaire. Ainsi devons-nous désormais l'appeler Jean Villars.

Contre toute prévision, ce ne fut que deux mois après l'époque indiquée dans sa lettre qu'Angéline put prendre passage à bord du navire qui devait traverser l'océan.

La veille de son départ, mue par un sentiment facile à comprendre, elle voulut visiter une dernière fois le tombeau où reposait sa mère. Elle s'agenouilla sur la terre nue, pria longtemps, puis, plaça sur la croix qui protégeait le repos éternel de celle qui l'avait tant aimée, une couronne d'immortelles qu'elle avait elle-même tressée, et s'éloigna en pleurant.

Nos aïeux ne connaissaient pas ces puissants navires, qui, mus par la vapeur, franchissent aujourd'hui l'océan avec une rapidité si prodigieuse. Alors la traversée était longue et pleine de périls. Cependant, deux mois au plus suffisaient pour se rendre en Amérique. Il y avait trois mois que le navire avait dû quitter la France, et M. de Raimbaut, ou plutôt M. Villars, s'étonnait de ce qu'il n'eût pas encore été signalé.

Quelques semaines s'écoulèrent encore.

Ne voyant point arriver la voile si impatientement attendue, Jean Villars, commence à concevoir des craintes à la pensée des dangers auxquels sont exposés ses enfants. Il sait, qu'à moins d'accident, le vaisseau devrait être à cette époque rendu à destination. Bientôt il se laisse aller aux plus vives inquiétudes.

Plusieurs semaines s'écoulaient dans une vaine attente. Son agitation d'esprit augmente chaque jour. Son anxiété est à son comble. La vie lui devient un fardeau sans ses deux enfants. Hélas ! il est des moments bien pénibles à passer ici-bas, moments de malheur où l'homme est accablé, anéanti sous le poids des chagrins.

La Nouvelle-Orléans d'alors n'était pas la grande et majestueuse cité que l'on admire aujourd'hui. Fondée en 1717 par l'intrépide de Bienville, elle avait progressé peu rapidement et n'était, à l'époque dont nous parlons, qu'un établissement naissant. Jean Villars n'y pouvait donc guère jouir des plaisirs qu'offre une grande ville. Mais en retour le pays qu'il habitait était favorisé d'un climat sain et chaud, d'un ciel serein. Des plaines remarquables par leur végétation luxuriante s'étendaient aussi loin que la vue pouvait porter. Çà et là on voyait des rivières, des lacs et des bocages riants. La nature dans toute sa richesse se déroulait partout où il promenait ses pas. Et après que les rayons du soleil couchant s'étaient enfuis à l'approche de la nuit, le doux zéphir venait caresser les bosquets d'orangers et de magnolias, et des senteurs balsamiques se répandaient dans l'espace, comme l'encens dans un sanctuaire.

IV

La beauté de la nature, le climat tempéré du pays, l'aspect sombre et majestueux des forêts, le charme indéfinissable qui s'empare d'une âme troublée au milieu des tableaux enchan-

teurs d'une nature primitive, auraient pu procurer à Jean Villars des jouissances réelles s'il avait eu auprès de lui les deux êtres qui lui étaient plus chers que l'existence.

Voulant tromper la lenteur du temps et s'oublier lui-même, il se livra à la chasse. La Louisiane lui offrait tous les avantages de cet exercice, car le gibier y était abondant et varié. En ces temps difficiles, malheureusement, il était dangereux de s'éloigner des habitations, de s'aventurer seul, même armé, dans les profondeurs des forêts, car non seulement le monde ailé animait ces déserts de leur sauvage harmonie, mais ils recélaient une multitude de tribus barbares, dont quelques-unes nourrissaient une haine invétérée contre les Français.

Là, comme au Canada, ces courageux colons s'étaient attaché plusieurs de ces tribus, mais aussi, nombre d'autres, à l'instigation des Anglais et des Espagnols, n'avaient cessé de les inquiéter. Ce fut surtout après la destruction de la puissante tribu des Natchez qu'ils se virent en butte aux attaques incessantes des restes éparpillés de cette nation.

Après l'établissement des Français au Beloxi et à la Nouvelle-Orléans, les Natchez avaient d'abord fait alliance avec les nouveaux colons dont le caractère et les mœurs étaient si différents de ceux des autres nations européennes qui venaient s'établir au milieu d'eux. Plus tard des dissensions, des jalousies s'élevèrent. En général, les Sauvages de l'Amérique du Nord voyaient d'un œil haineux et jaloux les pro-

grès des Européens dans ces contrées où naguère ils régnaient en souverains. Certaines prophéties, jointes à l'instinct superstitieux de ces peuples, leur faisaient entrevoir dans un avenir plus ou moins éloigné l'anéantissement de la race rouge par la race blanche.

Les Français réclamaient le territoire de la Louisiane comme leur propriété. L'orgueil d'indépendance des Natchez, ces rois du désert, se révolta. Un complot formidable dans lequel prirent part presque toutes les nations indigènes, amena, en 1731, la destruction presque complète des Natchez. Bien que plusieurs années se fussent écoulées depuis cet événement, elles n'avaient pas suffi pour faire oublier ces temps douloureux.

Les Anglais d'ailleurs, voulant entraver les tentatives de colonisation des Français dans le Nouveau-Monde, ne cessaient, par leurs présents et par leurs discours, d'entretenir cette rancune. Aussi était-il à cette époque téméraire de pénétrer seul dans ces solitudes : ce à quoi cependant Jean Villars ne faisait guère attention. Il passait quelquefois des journées entières dans les bois, malgré les dangers qu'il y courait.

L'homme propose et Dieu dispose, dit la Sagesse, et souvent dans la vie on rencontre des épines où l'on espérait trouver des roses. Jean Villars avait beaucoup souffert, mais il était loin de prévoir le sort qui l'attendait dans le Nouveau-Monde où il avait espéré trouver, sinon le bonheur, au moins la tranquillité et le repos.

Un jour que son esprit est dévoré par les soucis, il part pour l'intérieur des forêts. Il suit

un sentier qui conduit au nord, le long du Mississipi. Après avoir parcouru une distance considérable, il s'arrête, desselle son cheval qu'il laisse libre, et continue à s'avancer de solitude en solitude.

A l'heure où le soleil était sur son déclin, il se trouva tout à coup en face d'un des mille tributaires du Mississipi. Il s'assit tout pensif sur le bord de la rive, et repassa dans sa mémoire les heureuses années de sa vie et les malheurs qui le frappaient presque en même temps. Les traits de sa physionomie peignaient le cours de ses pensées : ils s'assombrissaient ou devenaient sereins suivant le souvenir amer ou le rayon d'espérance qui traversait son esprit. Ne le troublons pas dans ses réflexions, quelque amères qu'elles soient. Laissons-le un instant à lui seul et revenons aux autres personnages de notre récit.

V

Vous êtes sans doute anxieuse, aimable lectrice, de connaître le sort d'Angéline. Que s'était-il donc passé depuis le départ annoncé du navire ? Quels événements avaient pu tant retarder son arrivée ? Depuis longtemps, il aurait dû être au port, et on en avait aucune nouvelle. Comme nous l'avons déjà dit, Angéline n'avait pu s'embarquer que deux mois après la date fixée dans sa lettre à son père. Des causes imprévues avaient empêché le vaisseau de faire voile avant ce temps. Ce contre-temps l'avait elle-même fort inquiétée, car son arrivée en Amé-

rique se trouvait d'autant plus retardée, et elle devinait les angoisses qui devaient assaillir son père. Si, toutefois, rien n'était survenu durant le voyage, elle serait déjà depuis longtemps dans les bras de son père. Durant vingt jours, la traversée fut très heureuse. Un vent favorable n'avait cessé de souffler. Le navire, parti de Dieppe, avait franchi un espace immense.

Souvent Angéline montait sur le pont pour respirer l'air sain et pur de l'Océan. Son regard plongeant dans l'espace cherchait à découvrir cette terre promise, objet de tous ses vœux. Qu'elle était belle alors ! La tristesse de son âme se peignait sur ses traits en une douce mélancolie. Qui l'eût vue dans cette attitude triste et pensive n'eût pu s'empêcher d'éprouver pour cette noble jeune fille un sentiment de respectueuse commisération.

Les passagers se flattaient d'être bientôt en vue du port ; mais, hélas ! il ne devait pas en être ainsi.

Un jour qu'ils se félicitaient mutuellement sur l'heureuse et prochaine issue de leur voyage et se laissaient bercer par les plus douces espérances, quelques nuages assombrirent le ciel. Le calme qui précède la tempête, tenait immobile les eaux de l'abîme. Le tonnerre grondait au loin. Des éclairs d'un blanc mat déchirent le ciel noir chargé d'électricité. Tout à coup les vagues déchaînées s'élèvent et s'abaissent, telle qu'une forêt agitée par les vents. Les regards épouvantés interrogent l'océan, tandis que les cœurs frémissent sous l'appréhension d'un mal-

heur. Les craquements sinistres du navire sous l'effet des vagues avertissent l'équipage d'un danger imminent. Plus d'illusion possible, on allait éprouver une de ces furieuses tempêtes qu'engendrent l'immensité des eaux sous l'action du vent. Le capitaine, homme d'un grand courage et de beaucoup de sang-froid, est sur le pont. Il donne des ordres que les matelots s'empressent d'exécuter. En un instant, les voiles sont carguées : les mâts offrent l'aspect de troncs dépouillés. Les eaux, soulevées et poussées par un vent tempêteux, ébranlent le vaisseau qui gémit lugubrement. Tout l'équipage est sur le pont.

En vain le capitaine veut rassurer les passagers.

Angéline est muette de terreur. Le péril dont elle est menacée et la pensée de perdre son père, jettent son âme dans un trouble inexplicable. Tenant son jeune frère enlacé dans ses bras, elle se jette à genoux, demande la vie, non pour elle-même, mais pour cet enfant dont la perte serait si cruelle à l'auteur de ses jours.

Sa prière fut exaucée ; quoique la tempête continuât à souffler avec violence, elle n'atteignit pas cependant ce degré de fureur auquel peu de navires résistent. Le vaisseau, obligé de céder à la violence des vagues, dévia de sa course et fut ballotté pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'enfin il vint en vue des côtes du Cap Breton. Un cri de joie monta vers le ciel comme une action de grâces : terre ! terre ! sauvés ! s'écrie-t-on de toutes parts.

On se trouvait presqu'en face de Louisbourg, qui, à cette époque, était une ville fortifiée, et la clef des possessions françaises dans l'Amérique du Nord. Protégée par de hautes murailles, elle était la terreur des Anglais.

Cependant les flots courroucés redoublent de fureur devant les rochers de l'île qui se dressent comme une barrière infranchissable. On donne des signaux de détresse. Aussitôt accourt sur le rivage une foule nombreuse. Scène navrante ! les naufragés désespérés tendent vers les spectateurs saisis d'effroi leurs mains suppliantes implorant assistance. En vain quelques hardis nautonniers veulent vaincre la fureur des éléments et porter secours au navire en détresse, mais force leur est de rester sur le rivage. Le navire menace de s'abîmer sur les rochers. Quelques instants encore et tout est perdu. Mais, ô effet de la Providence ! un cri d'espoir s'échappe de toutes les poitrines haletantes : le navire entre dans le port non sans avoir éprouvé une avarie sérieuse. Une voie d'eau s'était déclarée et on n'eut que le temps nécessaire pour débarquer les passagers et mettre le navire en sûreté. Ainsi on évita un grand malheur pour un moindre et qui n'était, à vrai dire, qu'un contre-temps. Il fallait attendre à Louisbourg que le bâtiment fut réparé, ce qui retarda encore d'un mois l'arrivée des immigrants impatientes d'attendre le terme de leur voyage.

Angéline dut se résigner à son mauvais sort. Elle rendit à Dieu des actions de grâces de l'avoir préservée dans un si grand danger. Oh !

en ce moment, si elle avait pu communiquer avec son père, lui faire connaître sa situation, et dissiper les inquiétudes dont elle le savait tourmenté, elle aurait été au comble de ses vœux. La tendresse et la sollicitude qu'elle lui portait lui faisaient appréhender quelque nouveau malheur.

Enfin, par un beau jour où les hautes tours de la ville se mirent dans les ondes qu'une brise légère fait frissonner, le navire peut reprendre la mer. Les voiles sont déployées et un vent favorable aidant, il est bientôt hors de vue du port hospitalier de Louisbourg.

VI

Le soleil disparaissait à l'horizon ; les mille voûtes de la forêt en reflétaient les derniers feux ; les oiseaux le saluent d'un chant d'adieu et regagnent leurs retraites ; la tendre mésange, perchée sur la branche de l'ormeau, redit son dernier refrain d'amour, et tout devient silence. La nuit étend son manteau ténébreux et les ombres pénètrent furtivement dans l'épaisseur des forêts.

Jean Villars, abîmé dans ses pensées, demeurerait insensible aux charmes de cette belle nature, et contemplait d'un œil distrait l'onde fugitive de la rivière.

Les coups de bec rapides d'un pivert sur un tronc d'arbre creux et sonore le tirèrent de sa rêverie. Levant la tête, il s'aperçut que l'heure était avancée. Il voulut partir dans la direction de la Nouvelle-Orléans, mais bientôt

les ténèbres l'environnèrent de toutes parts.

Ne sachant sur quel point se diriger, il n'osa pas s'aventurer davantage, de peur de s'égarer de plus en plus. Ayant erré tout le jour par des sentiers inconnus, et ignorant à quelle distance il était de la Nouvelle-Orléans, il résolut de passer la nuit au milieu de la forêt et d'attendre la lumière du lendemain pour regagner les habitations.

A quelques pas s'ouvrait une grotte dans un rocher qui lui promettait un abri confortable. Toutefois, la faim que le temps ne fait qu'accroître au lieu de modérer, se faisait vivement sentir chez lui. Il n'avait presque rien pris depuis le matin.

Malheureusement, c'était à l'heure du repos de la nature : nul être ne révélait sa présence. Néanmoins il voulut allumer un feu. A l'aide du briquet qu'il portait toujours sur lui dans ses excursions, il fit jaillir de la pierre une étincelle qui communiqua son feu au bûcher. Bientôt une vive flamme s'éleva en faisant entendre des pétilllements semblables à ceux de branches mortes foulées aux pieds du chasseur. Les arbres d'alentour sont enveloppés comme d'un vêtement écarlate.

En ce moment, un cri se fit entendre dans les airs : une tourterelle fuyait sur un arbre voisin du lieu où la fumée s'élevait en épais tourbillons. Saisissant son fusil, il ajuste, le coup part, et la pauvre victime toute palpitante tombe à ses pieds. Un bruit effroyable retentit dans l'espace ; les échos de la forêt en trans-

mettent le son à une distance infinie et troublent le silence des bois.

Jean Villars, entendant le bruit lugubre de la détonation répercutée par toutes les voix de la forêt, sentit un frisson convulsif agiter ses membres. Sous l'empire du spectacle de la forêt au milieu de la nuit, il se sentit presque dominé par la crainte. Quelque chose d'intime de notre âme qu'on appelle le pressentiment, et qui semble nous avertir lorsqu'un malheur plane sur notre tête, lui faisait redouter ce qui allait arriver. Il faut s'être trouvé seul et isolé dans le désert pour comprendre ce que la nuit, cette grande créatrice des fantômes et des djnns, cache de terrible et de menaçant sous son épais manteau de brume, dit Gustave Aimard dans un de ses inimitables romans.

Aussi, combien Jean Villars désirait en ce moment n'avoir jamais cédé à la pensée de venir en Amérique, pensée qu'avait enfantée son cerveau exalté sous l'effet des malheurs.

Bientôt, cependant tout redevient silence. Le bûcher alimenté sans cesse, continuait à projeter de vives flammes.

A peine Jean Villars venait-il de terminer son léger repas, qu'il croit entendre au milieu des broussailles un bruit semblable à celui produit par le froissement de branches sèches. Ses regards plongent dans cette direction, mais il ne voit rien. Ce bruit a été si imperceptible qu'il croit s'être trompé ; il n'y fait plus attention.

Il se réfugie dans la grotte du rocher, mais

une minute ne s'est pas écoulée, que son attention est de nouveau attirée par un bruit semblable à celui qu'il venait d'entendre, mais plus distinct, plus accentué. Cette fois, il n'y a plus à s'y tromper. Il entrevoit à la lumière blafarde du bûcher deux ombres qui dardent sur lui des yeux brillants comme des tissons enflammés. Une froide sueur vient glacer tous ses membres. Il veut parler, mais sa parole reste suspendue à ses lèvres. Il fait un mouvement pour s'emparer de son arme, mais presque en même temps il se sent saisi et comme enchaîné.

Au même instant retentit un cri formidable. Jean Villars était sous la puissance des sauvages. Un instant après, il fut entouré d'une douzaine de ces barbares qui le lièrent fortement et le prièrent de tous ses mouvements.

VII

Les figures sinistres de ces sauvages exprimaient une joie féroce et accusaient les desseins les plus horribles contre leur prisonnier.

Ces sauvages faisaient partie de la tribu des Chichacas, autrefois alliés des Natchez. Ils avaient trempé dans la grande conspiration de cette nation pour la destruction des Français, et avaient eu à déplorer des pertes douloureuses. Une grande partie de leur peuplade avait été anéantie, et le reste errait à l'aventure dans les régions encore inexplorées de la Louisiane. Ils n'avaient pas perdu le souvenir du jour néfaste qui les obligea à se disperser, et ils cherchaient à se venger par tous les moyens en leur pouvoir.

Ceux des Natchez qui avaient échappé à la mort ou à la servitude, s'étaient réfugiés dans cette tribu à laquelle ils avaient communiqué leur haine et leur esprit de vengeance.

D'un autre côté, les insinuations perfides et intéressées des Anglais de la Caroline ne contribuaient pas peu à entretenir cette animosité contre les Français (1).

La prise de Jean Villars fut exécutée si rapidement, qu'il se crut d'abord sous l'effet d'une terrible hallucination. Mais revenant bientôt à lui-même, il comprit toute la gravité de sa situation. Il était bien réellement prisonnier et entouré de sauvages. Sa surprise se changea en une espèce de rage et de désespoir. Il fit de grands mais vains efforts pour se débarrasser de ses liens et recouvrer sa liberté. De fortes courroies de peau de buffle lui liaient les deux mains.

Il demanda alors à ses barbares pourquoi ils le retenaient ainsi prisonnier, et ce qu'ils voulaient faire à un homme qui ne leur avait jamais fait de mal.

Un rire satanique répondit à ses plaintes.

Quelques sauvages même vinrent le frapper à la figure, en disant que ces soufflets ne ressemblaient point aux boulets que ceux de sa nation savaient si bien lancer contre les peaux rouges.

— Guerrier, lui dit un Chichacas de haute stature et dont la tête ornée de grandes plumes semblaient indiquer la supériorité, nous allons t'emmener à notre bourgade. Le feu éprouvera

(1) Garneau.

ton courage et ta mort apaisera les mânes de nos aïeux.

Jean Villars comprit à peine le sens de cette menace prononcée dans un très mauvais français. Il lisait plutôt sur les figures repoussantes de ces barbares les projets qu'ils formaient contre lui.

La nuit régnant dans toute son intensité, on attendit pour partir que les ténèbres eussent fait place à la lumière.

VIII

Dès que l'aube parut, on procéda au départ. Quatre sauvages se placèrent aux côtés du prisonnier, une partie des autres prit le devant et le reste de la troupe ferma la marche. On marcha ainsi tout le jour au milieu de forêts, de montagnes et de marécages. Vers le soir on fit halte dans un endroit où nul Européen ne revint en présence.

Le captif fut attaché à un arbre et gardé à vue, tandis que d'autres sauvages s'éloignèrent en quête de gibier.

Le lendemain, dès l'aurore, on se remit en marche, toujours dans l'ordre indiqué par le chef.

A midi, on était à quelques lieues du village. Déjà le sol accusait la présence de l'homme. Des sentiers à travers les forêts indiquaient le passage récent des enfants des bois.

On atteignit enfin le sommet d'un coteau au pied duquel s'étendait une plaine. Cette plaine renfermait le village des Chichacas. Vingt-cinq cabanes composaient ce village.

Ces cabanes ou huttes présentaient la forme d'un cône. Sur le sommet perçait une ouverture d'un pied de diamètre pour le passage du jour et de la fumée. Une double rangée de pieux formaient les deux parois de la hutte. Ils se recourbaient vers le haut, et étaient entrelacés par des liens d'écorce de tilleul. La plupart étaient couvertes de feuilles de maïs.

Ces sauvages ne formaient pourtant pas la nation des Chichacas, mais plutôt un morcellement de cette tribu dont un grand nombre avaient émigré dans des régions plus au Nord. Souvent il arrivait à l'occasion de grandes guerres, par exemple, qu'une partie ou plusieurs parties d'une tribu se trouvaient séparées du corps principal de la nation et devenaient plus tard des nations distinctes. C'est sans doute à ces causes qu'il faut attribuer le grand nombre de peuplades qui parlaient un dialecte dérivant d'une langue mère ou d'une même famille, lors de la découverte du Nouveau Monde. « D'ailleurs l'Indien était le type de migrations locales et de la transformation perpétuelle » (1).

Aussitôt que les sauvages furent entrés dans le village avec leur prisonnier, les hommes, les femmes et les enfants les entourèrent en poussant de grands cris. Cette foule traduisait par les gestes les plus grotesques une joie barbare. Le tumulte devenait grand ; des cris de mort vinrent retentir aux oreilles du malheureux Jean Villars.

(1) Parkman.

IX

Le Grand Chef n'était pas là pour réprimer les excès de ces sauvages : il avait conduit un parti de Chichacas chez les Anglais de la Caroline. On l'attendait sous peu.

Il n'était pas nécessaire cependant qu'il fût présent pour condamner un prisonnier au supplice. Aussi, la mort du Français fut-elle de suite résolue.

On conduisit le prisonnier à une extrémité du village. Une foule curieuse s'y trouvait déjà assemblée. On dansait, on se pressait autour du prisonnier.

De vieilles et hideuses sauvagesses venaient l'accabler d'injures, tandis que les sauvages cueillaient des branches sèches qu'ils entassaient en forme de bûcher.

Ces préparatifs terminés, les indiens se rangèrent sur deux lignes. Aussitôt un jongleur donna le signal du prélude des supplices. Jean Villars, en passant entre ces deux rangées de sauvages, recevait de violents coups de bâton. Ils attachèrent ensuite le prisonnier au pôteau, au pied duquel s'élevait un amas d'écorces et de branches sèches. La rage se peignait sur toutes les figures. Encore quelques instants, et les flammes auront consumé Jean Villars.

Le jongleur, tenant une torche enflammée, s'approche du prisonnier et allonge le bras pour communiquer la flamme au bûcher. Mais au moment où sa main va accomplir cet acte barbare, il s'arrête. La foule qui l'entoure s'agite

et s'ébranle dans une même direction en poussant des cris de joie. Le bras du jongleur reste immobile, et la torche s'éteint entre ses mains.

Qu'était-il donc arrivé ? Qu'est-ce qui avait pu attirer à ce point l'attention des sauvages ? Vous avez déjà sans doute deviné, lecteur, l'arrivée du Grand Chef, accompagné du reste de la tribu. Ils venaient du pays des Anglais où ils avaient échangé quantité de peaux et d'ouvrages travaillés de la main des sauvages contre des armes à feu de toutes sortes, des épées, des haches, et autres marchandises européennes. Ils arrivaient donc ivres de joie, car jamais ils n'avaient été si heureux, et jamais les Anglais ne leur avaient fait tant de présents.

Cette excursion avait été l'objet de plusieurs mois de préparatifs, les Anglais leur ayant promis de riches présents, tant pour se les attacher davantage que pour faire fleurir leur commerce.

La place où se trouvait Jean Villars demeura déserte. Les spectateurs étaient accourus vers l'autre extrémité du village par où arrivait le Grand Chef.

Il lui aurait été facile alors de fuir s'il avait été libre de ses mouvements. Personne ne le surveillait ; à quelques pas, il entrait dans l'épaisseur des bois et regagnait sa liberté. En vain essayait-il de briser les liens qui le retenaient cloué au poteau. Il fit des efforts surhumains pour s'arracher de ce bois fatal. Ses mains furent ensanglantées, son corps inondé de sueurs : tout fut inutile, rien ne céda ! Il

pous- passa ainsi quelque temps dans la plus mortelle
r reste attente.

ains. Cependant, le Grand Chef fut bientôt instruit
avait de ce qui s'était passé. Il s'était fait raconter
ages ? tous les détails de la capture du Français, et il
l'arri- s'en était réjoui comme d'un heureux évé-
de la nement.

ais où Kironkis, c'était son nom, était un guerrier
d'ou- qui avait vu au moins cinquante neiges, disaient
contre les plus anciens. Il jouissait d'une grande auto-
s, des rité parmi les siens, et sa sagesse était connue
ennes. de plusieurs nations. Les anciens guerriers ad-
ais ils miraient sa bravoure et son agilité à courir le
anglais chevreuil et le cerf, tandis que les jeunes gens
s'inspiraient de son courage pour enlever un
grand nombre de chevelures.

plu- Une demi-heure s'était écoulée depuis l'arri-
ayant vée du Grand Chef et des sauvages.

atta- On ne voyait plus le soleil. Les ombres du
com- soir se répandaient sur les montagnes et dans
neura la plaine. Le ciel était pur et les étoiles s'allu-
vers maient les unes après les autres : la voûte illu-
ivait minée présentait la forme d'un lustre immense.
avait La lune montait silencieuse dans le firmament,
ne le et ses blancs et mystérieux rayons couraient
s l'é- comme des frissons sur le haut des collines.
En La température était douce. De petits feux,
rete- allumés à la porte de plusieurs cabanes, jetaient
sur- une vive flamme sur différents points du village.

Ses Cependant Kironkis a donné ordre qu'on ne
ondé troublât pas davantage le prisonnier. Le Con-
Il seil des Sachems devait décider sur son sort.

C'est ainsi que les sauvages de l'Amérique

du Nord avaient l'habitude d'agir en pareille circonstance.

X

Vers le milieu du village s'élevait un sycamore gigantesque sous lequel les sachems tenaient leurs assemblées. Ses feuilles, larges et nombreuses, les garantissaient des ardeurs du soleil pendant le jour, tandis que, au dire des sauvages, son ombre protectrice servait de retraite aux esprits bienfaisants durant la nuit.

Le Conseil s'assembla au pied de cet arbre.

Les sachems s'assirent en rond sur la terre nue, les jambes croisées.

Kironkis se leva et prit le premier la parole :

« — Vaillants guerriers, dit-il, pendant que nous sommes allés fumer le calumet de la paix chez nos amis les Anglais, quelques autres guerriers de la tribu des Chichacas et des Natchez ont surpris un ennemi dans les forêts autrefois habitées par nos pères. Ils l'ont saisi et amené au grand village, pour que sa mort pût venger les mânes de ceux qui ont péri défendant leur patrie. C'est celui-là même que vous voyez en ce moment attaché au poteau, attendant l'heure du supplice. Il appartient à la nation des Français, nos plus grands ennemis. Sachems de la sage tribu des Chichacas, vous êtes appelés à décider de son sort. Devons-nous le condamner au supplice du feu ou le retenir prisonnier ? Que les bons esprits président à la décision que vous allez donner ».

Après ces quelques mots, le Grand Chef se

ressait et céda la parole à d'autres guerriers.

Alors le jongleur se leva et dit :

« — Frères, qui avez connu la grandeur et la puissance de la nation des Chichacas, il s'agit de décider du sort du prisonnier qui est tombé entre nos mains. Sans l'arrivée du Grand Chef, il serait déjà consumé par le feu, car la nation voulait sa mort. Depuis longtemps les esprits ne nous protègent plus ; les mânes des guerriers tués par la nation du guerrier blanc demandent vengeance. M'est avis qu'il faut le faire mourir : les bons génies nous seront plus favorables, et les ombres de nos pères seront satisfaites ».

Le jongleur reprit sa place au milieu du plus profond silence, et promena ses regards sur l'assemblée pour voir si elle partageait son avis.

Quelques sachems firent un signe d'assentiment, tandis que d'autres se tinrent sous la réserve.

Un deuxième guerrier, que chacun admirait pour sa sagesse et son courage, se leva à son tour et parla ainsi :

« — Le guerrier blanc mérite la mort pour les outrages que ceux de sa nation ont infligés à nos pères et à nous-mêmes. Nous ne sommes point les amis des Français : nous les avons combattus depuis bien des neiges. Toutefois le prisonnier ici présent semble être étranger au pays des bois. Il n'a pas levé la hache contre les peaux rouges. Il s'est égaré dans les forêts, et les esprits l'ont conduit près du pays des Chichacas où il a été trouvé. Je suis d'avis que nous lui donnions l'hospitalité. Le guerrier

blanc vient de la nation où règne le Grand Soleil (1) : il nous apprendra le maniement des armes nouvelles dont les Anglais viennent de nous faire présents. Nous pourrons toujours plus tard le mettre à mort lorsqu'il plaira au Grand Chef et aux sachems ».

Ces paroles d'Ontaya produisirent une vive excitation. Plusieurs sachems se levèrent pour approuver ce qu'avait dit le sage guerrier. D'autres agitèrent leurs mains en signe de désapprobation. Tous les membres du Conseil voulaient parler à la fois. La voix du jongleur dominait tous les autres : le désordre devenait grand.

Jean Villars, toujours cloué à son poteau, voyait de l'extrémité du village, à la lueur des flammes des bûchers, les débats du Conseil. Il ne comprenait rien à leur langage, mais il pensa bien qu'il s'agissait de son sort.

En entendant les clameurs qui divisaient l'assemblée, il jugea que l'opinion des sachems n'était pas unanime. Qu'allaient-ils faire de lui ? Qu'allait-il devenir, lui, prisonnier, au milieu de ces sauvages ? Allaient-ils le condamner au supplice, ou lui laisser la vie sauve en le retenant prisonnier ? Il ne pouvait le dire ! Mais comme entre deux malheurs inévitables on choisit le moindre, il espérait qu'on le retiendrait prisonnier seulement. Dans cette dernière alternative toute espérance n'était pas perdue. La Providence et le temps lui procureraient l'occasion de reconquérir sa liberté. Il pourrait gagner l'affection des sauvages ou de quelques

(1) Le roi de France.

sauvages qui le laisseraient aller. Les ténèbres le protégeraient contre la poursuite de ses ennemis, s'il parvenait à s'échapper de leurs mains.

Comme cette pensée le consolait ! Avec quelle avidité son âme savourait ces illusions. Oui, il se retrouverait libre ; il presserait sur son cœur ses deux enfants qu'il reverrait bientôt. L'espoir et la crainte s'emparaient tour à tour de son esprit.

Combien est pénible la situation de l'homme dans l'attente de son bonheur !

Que de craintes et d'espérances l'agitent à la fois ! A quelles tortures son âme inquiète est-elle soumise ! La moindre des circonstances, un signe, un rien, le transporte au plus fol espoir ou le précipite dans l'abîme du plus triste découragement !

Le Grand Chef, cependant, parvient à rétablir la paix parmi le Conseil. Un signe de sa main annonce qu'il veut parler. Le silence succède aux clameurs. Élevant la voix, il dit :

« — Sages guerriers, je vois que les avis sont partagés sur le châtement qu'il convient d'infliger au prisonnier. Un d'entre vous a demandé sa mort, tandis que le vaillant Ontaya et plusieurs du Conseil se prononcent contre. Permettez au Grand Chef de dire ce qu'il pense sur le sort du prisonnier.

— Il y aura bientôt quarante neiges (1) que j'ai levé la hache contre les Français. J'ai été présent à bien des combats dans les forêts de la Louisiane. Je les ai chassés comme on chasse

(1) Quarante ans.

les loups partout où je croyais les rencontrer. J'étais au nombre de ceux qui prirent part à la grande conspiration des Natchez. Malheureusement ce complot formidable ne réussit qu'en partie. Je ne péris point, mais voulant un jour avec plusieurs guerriers surprendre un parti ennemi, je fus fait prisonnier et amené dans un camp de guerriers blancs. La mort ou l'esclavage m'étaient réservés. Une nuit, cependant retenu par mes liens, j'étais couché près de plusieurs guerriers. La honte et la colère m'empêchaient de dormir. Un des guerriers blancs veillait sur nous. Souvent il approchait de moi : son regard exprimait la bonté. L'étoile bienfaisante de la nuit brillait dans l'espace. Tout à coup j'entendis une voix qui prononçait mon nom en sanglotant. Je regardai dans la direction d'où partait la voix, et je vis une ombre se glisser dans la forêt et s'approcher de moi en me tendant les bras : je reconnus ma femme. Un cri de douleur s'échappa de ma poitrine. Je m'agitai sur ma couche et voulut briser mes liens, mais ce fut en vain. « Fuis, malheureuse femme, m'écriai-je, va auprès de tes enfants qui pleureront ma mort ».

Je voulais encore parler, mais le guerrier blanc s'était approché, et me fit signe de me taire. Et, se penchant vers moi :

« Frère », me dit-il, d'une voix basse pour ne pas réveiller ses compagnons, « cette femme est ton épouse à ce que je vois ; tu as des enfants comme tu viens de le dire. — Oui, lui dis-je d'une voix que la colère m'empêchait de ré-

primer. — Silence, ou tu es perdu, me répéta le guerrier blanc. Écoute, c'est moi qui commande les guerriers que tu vois ici. Je puis en ce moment même te faire mourir ; je n'ai qu'un mot à dire, et ton âme ira rejoindre celle de tes frères qui sont morts. Mais si, à l'instant même, je te rends à la liberté, à ta famille, me promettras-tu d'agir de même envers un guerrier de ma nation qui tomberait entre tes mains ? Me promettras-tu de le défendre même au milieu des tiens et de l'arracher au supplice du feu ? Parle, décide de ton sort ».

» En attendant ces paroles, je sentis mon cœur battre avec une extrême violence. Le guerrier blanc aimait l'homme des bois ; sa générosité vainquait ma colère. « Oui, frère, je te jure par les os de mon père que je conserverai les jours d'un guerrier de ta nation qui pourrait tomber en mon pouvoir ; je le défendrai au milieu des miens ». La douleur me fit prêter ce serment. Je me le rappelle maintenant que l'occasion se présente.

» — C'est bien, me dit le guerrier blanc après que j'eusse fait ce serment, et il coupa mes liens un à un. Lorsque je fus libre, il ajouta : « Rappelle-toi ta promesse, tu es libre maintenant, fuis loin de ce pays et retourne auprès de ta famille ».

Après ce discours, le Grand Chef se tut ; de douloureux souvenirs se présentaient à son esprit. Le Conseil était visiblement ému. Tous à l'exception du jongleur, étaient d'avis de lais-

ser la vie au prisonnier. Lui aussi pouvait avoir une femme et des enfants qui pleureraient sa mort.

Après quelques instants de silence, il reprit :

« — Que les mauvais esprits ne divisent pas le Conseil des sages sachems (1) qu'il donne l'hospitalité au français. Parmi les présents que nous ont faits les Anglais, nous avons des armes nouvelles dont nous ne connaissons pas parfaitement l'usage, le prisonnier nous apprendra comment nous en servir ».

Lorsque le Grand Chef eut cessé de parler, le Conseil adopta son avis et fit grâce au prisonnier de la vie sinon de la liberté.

Après cette décision, le Conseil se dispersa et chacun regagna sa cabane.

XI

Cette nuit fut longue et triste pour Jean Villars.

Le lendemain, aux premières heures du jour, tout le village était sur pied. Personne n'ignorait la nouvelle décision du Conseil à l'égard du prisonnier. Les plus ardeurs de la nation étaient fort mécontents, mais ils n'osèrent pas désobéir au Grand Chef. Le prisonnier ne fut donc pas inquiété. Souvent il voyait venir des sauvages qui le regardaient d'un œil de mépris et passaient outre. D'ailleurs leur attention était toute entière à examiner les présents des Anglais. Les diverses armes à feu qu'on

(1) Les Indiens donnent le nom de *sachems* aux anciens et aux chefs de tribus qui composent le Conseil de la nation.

avait apportées excitaient au plus haut point leur curiosité.

Jean Villars vit s'avancer vers lui le Grand Chef. Plusieurs sachems l'accompagnaient. Lorsqu'il fut près du captif, il s'arrêta et sembla l'examiner attentivement. Il lisait sur son visage et cherchait à découvrir les pensées de son âme. Après quelques instants, il dit :

« Frère, les esprits ont voulu que tu tombasses entre nos mains. La nation voulait ta mort, mais j'ai intercédé pour toi et je t'accorde la vie, moi, ainsi que les sachems qui composent le Conseil de la nation des Chichacas. Tu resteras au milieu des peaux rouges qui te regarderont comme un frère, et tu leur enseigneras le maniement des armes que nos amis les Anglais viennent de nous fournir, après quoi il te sera peut-être permis de retourner chez les tiens ».

Il donna ordre de couper les liens du prisonnier, qui fut conduit dans une cabane préparée par le Grand Chef. On lui apporta ensuite à manger. Ce repas consistait en maïs bouilli et en une espèce de sagamité. Quelque répugnance que Jean Villars eût à prendre ces aliments, la faim dont il était dévoré lui fit surmonter son dégoût.

Il passa le reste de la journée dans sa cabane, à réfléchir sur le sort qui l'attendait. On comprend que de bien pénibles pensées affluaient dans son esprit. Il se voyait captif au milieu des indiens, condamné à mener la vie des bois. Néanmoins il s'estimait heureux d'avoir échap-

pé à une mort affreuse. C'est ainsi qu'on accepte avec joie un malheur, lorsqu'il nous fait échapper à un malheur plus grand.

Ce bienfait que Dieu nous a accordé, notre sauvegarde en cette vie de contrariétés, l'espérance, vint ranimer son courage. Il était maintenant à peu près certain de recouvrer tôt ou tard sa liberté. Mais d'un autre côté, que deviendraient ses deux pauvres enfants ? Qu'étaient-ils devenus à cette heure même ? Peut-être le navire était-il rendu à la Nouvelle-Orléans, et quel désappointement pour sa fille de n'y pas rencontrer son père !

La nuit vint interrompre l'amertume de ses réflexions. La fatigue et le sommeil le gagnèrent bientôt. Il s'étendit sur une couche de planches fort étroites recouvertes d'une natte. Son état d'extrême lassitude lui fit goûter un sommeil bienfaisant. Deux indiens avaient été commis à sa garde.

Il serait superflu de raconter la vie que menait Jean Villars, au milieu des sauvages, de décrire toutes les amertumes, les ennuis et les découragements qui s'emparaient parfois de son âme.

Les indiens, cependant, ne le maltraièrent point. Ils suivaient en cela la volonté du Grand Chef qui s'était constitué son protecteur. Voyant les égards qu'il lui portait, ils tâchaient de l'imiter en témoignant au guerrier blanc des marques de bienveillance. Souvent Kironkis le prenait à part et lui adressait une foule de questions sur les usages des Français où régnait le Grand Soleil, et Jean Villars le satisfaisait en tout point.

Il espérait qu'en gagnant ainsi l'affection des indiens il obtiendrait sa liberté. Comme il était constamment sous la surveillance des sauvages, il lui aurait été inutile et même dangereux de tenter de s'évader.

XII

On était en janvier. Deux mois s'étaient écoulés sans qu'il ne fut survenu aucun changement particulier dans l'existence de Jean Villars. Mais, à cette époque, un événement, aussi pénible qu'inattendu, vint jeter la consternation parmi les Indiens : le Grand Chef était atteint d'une maladie dont la mort devait être le résultat inévitable.

Grand fut le désespoir des Chichacas de perdre leur chef que le courage et l'intrépidité avaient rendu célèbre. Le village en apprenant cette nouvelle remplit l'air de cris et de hurlements. Lorsque sa dernière heure arriva, les sachems se rendirent à la cabane du mourant pour entendre ses sages et derniers avis. Le jongleur y était aussi, et ce fut en vain qu'il se livra au plus violent désespoir. Son art ne servit à rien dans le traitement du malade qui rendit bientôt l'esprit.

Ce ne furent que pleurs et gémissements durant toute la nuit et le lendemain.

Les funérailles eurent lieu deux jours plus tard. Le mort fut revêtu de ses plus précieux ornements. Les sachems, les guerriers, les femmes et les enfants prirent place, chacun suivant son rang.

Quatre guerriers enlevèrent le corps qu'ils portèrent sur leurs épaules, jusqu'à un champ appelé le *bocage de la mort*.

Arrivés près de la fosse, plusieurs guerriers prononcèrent des discours qui rappelaient les vertus du défunt. La fosse dans laquelle le mort devait être placé était large et profonde. Les parois en étaient tapissées de belles pellete-ries. Les quatre sauvages déposèrent leur frère dans le *cercueil*, que l'on planta debout à la tête de la fosse ouverte.

Ses armes furent placées à ses côtés, et on le revêtit de terre de manière à ne pas le toucher.

Les parents du Grand Chef coupèrent leurs cheveux en signe de deuil, cessèrent de se peindre le visage et furent quelque temps sans reparaître aux assemblées publiques.

La mort de Kironkis enleva à Jean Villars sa dernière espérance. Il était maintenant à la merci des sauvages, et le nouveau chef n'avait pas pour lui les mêmes attentions que le chef défunt.

Cependant un événement d'un autre genre eut lieu, peu de temps après la mort de Kironkis.

Quoique les sombres inquiétudes de Jean Villars le rendissent d'ordinaire indifférent à tous les usages des Indiens, ce ne fut pourtant pas sans intérêt qu'il vit comment se faisaient les traités de paix et d'alliance entre eux.

Les Chichacas avaient été en guerre depuis longtemps avec les Illinois. La mort du Grand Chef avait suspendu les hostilités. Une députation de ces derniers qui étaient venus assister

aux funérailles amena des pourparlers. Il fut même convenu que les Chichacas recevraient une ambassade des Illinois.

Au jour convenu, dès que le Grand Chef fut averti de l'arrivée prochaine des ambassadeurs, il ordonna au maître des cérémonies de faire les préparatifs de réception, nommant en même temps ceux qui devaient nourrir les envoyés.

Le jour de l'entrée au village des ambassadeurs, chacun prit place suivant son rang.

Les Illinois arrivèrent bientôt. Lorsqu'ils furent à cinq cents pas du Grand Chef, ils s'arrêtèrent. Six des meilleurs chanteurs s'avancèrent à la tête du cortège et entonnèrent le chant de la paix. Le Grand Chef fit signe ensuite aux ambassadeurs d'approcher. Les principaux de l'ambassade prirent les devants et se présentèrent en dansant et se donnant de grands mouvements. Ils portaient un calumet, symbole de la paix.

Ce calumet se composait d'un fourneau de pierre rouge, et d'un tuyau de bois long d'environ quatre pieds et peint de diverses couleurs.

Un des chefs le remplit de tabac, puis, le tenant d'une main, il s'avança vers le Grand Chef et le lui présenta. Celui-ci tira quelques bouffées. Les ambassadeurs fumèrent ensuite, poussant vers le ciel la première bouffée de fumée de leur tabac, la seconde vers la terre et la troisième autour de l'horizon. Cela fait, ils présentèrent le calumet aux parents du Grand Chef et aux chefs subalternes. Puis, ils le posèrent sur des fourches plantées dans l'enceinte, et

l'orateur de l'ambassade prononça son discours qui dura une heure.

Alors le Grand Chef fit signe aux ambassadeurs qui étaient demeurés debout de s'asseoir sur des sièges placés pour eux auprès de lui. Il répondit à leur discours et parla aussi une heure entière.

Ces préliminaires terminés, le maître des cérémonies alluma un grand calumet de paix, et y fit fumer les ambassadeurs qui avalèrent la première gorgée. Le Grand Chef leur demanda ensuite des nouvelles de leur santé, après quoi on les conduisit dans la cabane qui leur était réservée, et où on leur servit un grand festin.

Le soir du même jour, le Grand Chef se disposa à leur rendre visite. Mais au moment de sortir de sa cabane, ils vinrent le chercher et le portèrent sur leurs épaules dans leur logis, et le firent asseoir sur une grande peau. L'un d'eux se plaça derrière lui, appuya ses deux mains sur ses épaules et le secoua assez longtemps, tandis que les autres, assis en rond par terre, chantaient leurs belles actions de guerre (1).

Tous les matins, pendant plusieurs jours, ces visites se renouvelèrent ; mais à la dernière, le cérémonial changea. Un poteau fut planté au milieu de la cabane des ambassadeurs, qui s'assirent tout autour. Le Grand Chef, accompagné de plusieurs vaillants guerriers, se rendit à leur cabane. Ces guerriers étaient parés de leurs plus belles robes. Ils dansèrent et tour à

(1) Ces détails sur les usages des Indiens sont historiques.

tour frapperent le poteau en racontant leurs plus beaux faits d'armes, après quoi ils firent des présents aux ambassadeurs. La paix pouvait être considérée maintenant comme conclue.

Le lendemain de cette fête, les ambassadeurs eurent, pour la première fois depuis leur arrivée, la permission de se promener par tout le village. Tous les soirs, on leur donnait des fêtes qui ne consistaient que de danses.

Quand ils furent sur leur départ, on leur fournit toutes les provisions dont ils avaient besoin durant leur voyage.

La saison de l'hiver finissait. La paix conclue avec les Illinois, on songea à d'autres occupations. D'ailleurs le retour prochain de l'été leur rappelait les belles promesses des Anglais à propos de l'échange de leurs produits de chasse contre des marchandises européennes.

Ce qu'il y avait de plus noble pour l'Indien après la guerre, c'était la chasse, car c'était là qu'il pouvait obtenir la gloire pour laquelle il bravait tout, la faim, les fatigues et la mort même. Une partie de chasse qui devait durer un mois, fut donc organisée. Tout le village y prit part.

Après les invocations aux dieux à qui on demandait non pas de terrasser les animaux, mais de les rencontrer, les chasseurs partirent pour la forêt. Jean Villars fut contraint de les accompagner. Il suivait une troupe de jeunes sauvages.

Ce ne fut cependant pas sans une certaine satisfaction qu'il se vit obligé de prendre part

à cette expédition. En s'éloignant de ce lieu où il avait mené une si triste vie, il espérait que l'existence nouvelle qui s'offrait à lui pourrait lui ménager une chance du salut. Il se trompait ; il vit bientôt s'évanouir son illusion. Le temps n'avait pas encore marqué l'heure de sa délivrance. Toujours surveillé par quelques Indiens, il s'aperçut bientôt que toute tentative d'évasion pourrait lui devenir fatale. Il dut tout un mois encore traîner sa misérable existence dans les forêts.

Les sauvages furent de retour au bout de quatre semaines. La chasse avait réussi au-delà de leurs espérances. Cela était dû en grande partie au fait qu'ils avaient pu parcourir une plus grande étendue du pays sans crainte d'être inquiétés. Ce ne furent que réjouissances pendant plusieurs jours. On dansait en faisant mille grimaces et contorsions.

Le Grand Chef fit cesser les fêtes. Un soir il rassembla la plupart des guerriers et leur annonça qu'on partirait le lendemain pour aller faire la traite chez les Anglais de la Caroline. Il fut décidé d'amener le guerrier blanc.

XIII

L'aurore du lendemain vit tous les sauvages activement occupés ; les femmes et les enfants étaient mêlés aux hommes. Quelques-uns dansaient en poussant des cris de joie ; d'autres préparaient des peaux ou des ouvrages travaillés de leurs propres mains.

Le Grand Chef, entouré de plusieurs guerriers,

semblait tenir conseil. La plus grande partie de la journée fut employée aux préparatifs du départ.

Vingt-cinq guerriers devaient faire partie de l'expédition. Vers le soir ils se mirent en marche. Ils suivirent un sentier connu et désert le long de la rivière des Aliboumous. Après une journée et demie de marche, ils arrivèrent à un village appelé Kabita, et habité autrefois par les Chichacas.

Ce village était désert. Des touffes de lianes s'élevaient sur les lieux où jadis des cabanes avaient été construites.

A l'extrémité de la place on voyait encore un temple construit des mêmes matériaux que les cabanes. C'était un carré long d'environ quarante pieds sur vingt. Il avait aux deux extrémités comme deux girouettes de bois représentant fort grossièrement deux aigles. Une entrée donnait vers le milieu de la longueur du bâtiment. De petits amas de pierres placées aux deux côtés servaient de bancs. Ce temple était tapissé en dedans et le pavé couvert de nattes de cannes, mais ces décorations portaient les marques de la décrépitude causée par le temps.

On voyait de ces temples dans plusieurs parties de la Louisiane (1).

Ces édifices étaient consacrés au culte du soleil.

Le Grand Chef, suivi des Indiens, pénétra dans l'enceinte grossière. Ils offrirent sur une bûche allumée les prémices de leur chasse pour se rendre les esprits favorables.

(1) Charlevoix.

Ils repartirent le même soir, et deux jours plus tard, Jean Villars apercevait les habitations des Anglais. C'était la première fois depuis qu'il était prisonnier qu'il voyait des villages habités par des Européens. Aussi la pensée de revoir des hommes civilisés fit tressaillir son cœur de joie et d'espérance.

A la vue des villages des Anglais, les Indiens poussèrent des cris de joie. Deux sachems furent expédiés pour prévenir le Gouverneur de leur arrivée. Celui-ci leur avait promis audience, honneur qu'ils regardaient comme extraordinaire. Ils gardèrent cependant la gravité qui convenait, et qu'ils savaient de mise en pareilles circonstances. Ils entrèrent bientôt dans la capitale du gouvernement de la Caroline.

Aussitôt que l'arrivée des Indiens fut connue, une foule curieuse et empressée accourut sur leur passage.

On y voyait surtout des commerçants qui venaient échanger leurs marchandises contre les produits des sauvages. Les fenêtres regorgeaient de spectateurs. Un détachement de soldats vint à leur rencontre, et les conduisit à un édifice public où les attendait le gouverneur.

Dans la salle principale étaient le gouverneur, les officiers du gouvernement et les notables de la ville. Plusieurs dames avaient pris place sur des sièges réservés. Une jeune demoiselle, qui devait être sans doute sa fille, se tenait à côté du gouverneur. Ses grands yeux bleus révélaient beaucoup de douceur et une extrême

sensibilité. Lorsque les sauvages parurent, ils furent très étonnés et presque interdits en présence de tant de magnificences. Le gouverneur fit signe au Grand Chef d'approcher, tandis que les Indiens s'asseyaient sur des sièges placés au centre de la salle.

Le chef fit alors un discours dans le langage figuré des Indiens. Il raconta d'abord la mort de Kironkis, puis la conclusion du traité de paix avec les Illinois, enfin il dit combien la chasse avait été heureuse, et vanta fort haut les produits qu'ils apportaient.

Pendant qu'il prononçait cette harangue, les regards des spectateurs allaient du Grand Chef aux autres sauvages et alternativement. Leur costume et leurs manières excitaient au plus haut point la curiosité. Les uns étaient enveloppés d'une peau de buffle ; les autres, tatoués de la tête aux pieds, ressemblaient à des statues égyptiennes. D'autres encore avaient entremêlé à des porcelaines, à des plumes, à des becs d'oiseaux, à des griffes d'ours, à des cornes de buffle, etc., des ornements européens. Leurs visages étaient bariolés de diverses couleurs, ou peints de blanc et de noir.

Cependant, il y avait un personnage parmi les Indiens qui attirait l'attention d'une manière toute spéciale. C'était un homme déjà assez avancé en âge, que l'on reconnut pour être français. Sa démarche était noble, et sa figure révélait de grands chagrins. Et qu'y a-t-il de plus triste que le cœur de l'homme dont un destin cruel a enlevé les espérances, a détruit les illu-

sions d'un avenir brillant et heureux ! Tout y est désolation, ruine, tristesse. La mort ne laisse pas de traces plus dignes de piété sous le toit où elle moissonne ses victimes ! Cet homme, c'était Jean Villars.

La jeune fille dit quelques mots à l'oreille du chef de l'État, son père. Celui-ci inclina la tête en signe d'assentiment à ce qu'elle venait évidemment de lui demander. Cette action n'échappa point à l'attention de Jean Villars. Les regards que la jeune fille jetait parfois sur lui exprimaient la plus vive sympathie.

Lorsque le Grand Chef eut cessé de parler, le gouverneur lui demanda des nouvelles de sa santé et de celle des sauvages. Il le félicita d'avoir été élu chef des guerriers de la nation des Chichacas, et de la réussite de la chasse. Il annonça que le lendemain, on s'occuperait de l'échange des marchandises, et qu'ils recevraient de grands présents.

S'adressant ensuite au Grand Chef :

« — Mais, dit le gouverneur, j'aperçois ici un guerrier de la nation des Français. Serait-ce un frère qui est venu chercher l'hospitalité dans vos cabanes, ou bien est-il retenu prisonnier au village des guerriers à la peau rouge ? Dans ce cas, quel crime aurait-il donc commis pour mériter un pareil sort ? Raconte à ton ami l'Anglais ce que tu sais à propos du guerrier blanc ».

Alors le Grand Chef relata au gouverneur l'histoire de la capture de Jean Villars, comment il s'était égaré dans le bois, la décision du

Conseil à son égard, l'amitié que lui avait voué Kironkis, les services rendus aux Chichacas, en leur enseignant le maniement des armes à feu qu'ils avaient reçues des Anglais l'année précédente. Il ajouta que le guerrier blanc avait plusieurs fois demandé à être remis en liberté, mais qu'on lui avait refusé cette faveur, de peur qu'il ne revint avec un parti de Français porter la guerre contre la nation.

Pendant qu'il parlait ainsi, la jeune fille, appuyée sur le dos du fauteuil de son père, avait écouté attentivement ce qu'avait dit le chef sauvage. Elle parla de nouveau à son père, tandis que plusieurs personnes de l'assemblée crièrent : « Grâce ! grâce ! pour le prisonnier ».

La figure de Jean Villars brillait d'espérance ; allait-il obtenir sa liberté ? Le gouverneur proposa au Grand Chef de garder le prisonnier. Celui-ci hésita sur la réponse qu'il devait donner ; il ne voulait pas offenser par un refus dont il espérait recevoir de riches présents. Il se tourna du côté des sauvages pour connaître leur avis. Quelques-uns, élevant la voix, dirent qu'ils ne consentiraient pas à laisser aller le prisonnier. D'autres, avec le Grand Chef, proposèrent de le lui céder moyennant rançon. Le gouverneur promit de payer la rançon exigée, laquelle serait divisée entre le Grand Chef et les Indiens.

Ceux-ci furent ensuite congédiés.

Lorsqu'ils eurent quitté la salle, Jean Villars, rendu à la liberté, s'approcha de la jeune fille, la figure rayonnante de bonheur, baisa la main qu'elle lui abandonna, et ses lèvres balbutièrent

quelques paroles de la plus vive reconnaissance.

Il remercia le gouverneur qui, le lendemain, lui donna un sauf-conduit, pour traverser les États de la Nouvelle-Angleterre. Arrivé à Boston, dans l'État du Massachusetts, le gouverneur de cet État l'obligea à séjourner en cette ville pendant quelques jours. Les gouverneurs du Massachusetts et de la Nouvelle-York étaient alors en active correspondance avec le gouverneur du Canada, à propos de certaines limites coloniales. Après ces quelques jours d'arrêt qui lui parurent bien longs, on le chargea d'un message important pour le gouverneur de la Nouvelle-France, et force lui fut de s'embarquer pour ce pays avant de regagner la Louisiane.

XIV

Que la nature était belle le 1^{er} Juin de l'année 1745, à la Nouvelle-Orléans ! Avec quel éclat le soleil parcourait l'espace ! Comme les clochers et les toitures en reflétaient joyeusement les rayons !

Et dans la ville, quelle activité ! mais c'était surtout sur le quai que se manifestait le plus de remuement : on allait, on venait. Des chariots chargés de diverses marchandises circulaient du quai à la ville et de la ville au quai. Bourgeois, marchands, soldats et matelots se confondaient en vaquant à leurs affaires.

Au moment où l'astre du jour allait marquer dix heures, on vit venir une voiture traînée par deux chevaux richement caparaçonnés. Elle s'arrêta proche de la jetée. Un gentilhomme sauta de la voiture, donna la main à une dame

qui descendit, puis à une jeune fille et à un tout jeune enfant qui, s'élançant du siège, glissa de ses bras sur le sol.

La jeune fille, enveloppée d'un vêtement de deuil, parlait peu ; sa démarche était indécise. Si elle avait relevé le long voile qui recouvrait sa figure, on aurait remarqué qu'une inquiétude mortelle planait sur son front. Ses yeux ne répandaient pas de larmes, mais paraissaient en avoir beaucoup versées.

En ce moment apparut un homme à la physionomie franche et noble, et dont l'accoutrement accusait un marin.

« — Eh bien ! monsieur le capitaine, je croyais être en retard.

— Aucunement, monsieur, le départ n'est fixé que pour dix heures et demie, et il n'est guère plus de dix heures.

— Espérez-vous une heureuse traversée ? Croyez-vous être longtemps en mer avant d'arriver au Canada ?

— Jamais la saison n'a été plus favorable, et si le bon vent continue, je me flatte d'arriver sous peu à Québec.

— Bien ! bien ! merci de votre bonté, monsieur le capitaine, je compte maintenant sur vous ; n'oubliez pas les instructions que je vous ai données, et surtout que le gouverneur apprenne son arrivée ».

Tout en causant ainsi, le groupe s'avancait vers l'endroit du quai, où un gros navire marchand laissait le vent s'engouffrer dans ses voiles déployées.

Ce navire partait pour le Canada. Bientôt la cloche se fit entendre : c'était le signal du départ.

« — Allons, monsieur, il faut se dire adieu et hâter le départ, pendant qu'un bon vent nous favorise ». Et, ce disant, le brave marin serra une dernière fois la main que lui tendit le gentilhomme, salua la noble dame, et alla commander la manœuvre du départ.

Puis ceux-ci embrassèrent la jeune fille, qui, enveloppant d'un bras nerveux le cou de l'enfant, déposa un suprême baiser sur son front, puis, courageusement, se rendit à bord du bâtiment, où l'attendait son nouveau protecteur. Une demi-heure plus tard le navire était hors de vue. A peine avait-il quitté le port de la Nouvelle-Orléans, qu'un autre vaisseau de la même nationalité y entrait.

Pendant que le voilier, poussé par un bon vent, fend l'onde avec rapidité, nous dirons qui étaient ces personnages.

On a déjà deviné quelles pouvaient être ces personnes dont nous venons de parler : c'étaient M. de Longchamp, sa femme et la douce Angéline. Angéline partait seule pour le Canada, à la recherche de son père.

Après une traversée dont nous avons raconté quelques-unes des pénibles circonstances, et que le lecteur sans doute n'a pas oubliées, Angéline était arrivée à la Nouvelle-Orléans au commencement de décembre de l'année précédente. Sa joie était grande en arrivant, mais hélas ! elle fit bientôt place à la plus amère déception : elle

n'y retrouvait pas son père. Pendant plusieurs jours elle nourrit l'espérance de le voir revenir, mais son attente fut toujours trompée. Elle ne perdit cependant pas espoir.

M. de Longchamp la garda au milieu de sa famille, qui la traita avec toute la tendresse et l'affection que sa pénible situation réclamait plus haut que son titre d'amie. Il avait bien pris tous les renseignements possibles sur son malheureux ami, mais toutes ses démarches étaient restées infructueuses. En effet, personne dans la Louisiane entière n'avait vu ni entendu parler du comte de Raimbaut. Or, on sait que, voulant rester étranger aux affaires coloniales, il avait changé son titre de noblesse pour un nom ordinaire : il s'était appelé Jean Villars. Ceci explique l'insuccès des recherches de M. de Longchamp et d'Angéline.

On sait aussi par quelle malheureuse aventure Jean Villars avait été éloigné de la Nouvelle-Orléans, ayant été fait prisonnier par les indiens avant l'arrivée de sa fille.

Tristes et douloureuses furent pour Angéline les semaines qui suivirent. L'hiver entier se passa dans une anxieuse et vaine attente.

Malheureusement le printemps arriva sans que ses vœux fussent exaucés. Fortement dominée par la pensée de la mort de son père, elle prit le deuil. Ce vêtement la protégeait d'ailleurs contre les regards indiscrets que lui attirait sa grande beauté.

Un jour qu'elle avait prié longtemps, un rayon d'espérance illumina son âme. Elle se ressou-

vint que le Canada était une des possessions françaises de l'Amérique, et elle forma le dessein de venir en ce pays pour s'enquérir de son père. C'était cette résolution qu'elle accomplissait en s'embarquant pour le Canada.

M. de Longchamp et le gouverneur de la Louisiane, lui avaient remis des lettres d'introduction auprès du gouverneur de la Nouvelle-France, non-seulement pour qu'il accordât à la jeune fille la protection nécessaire, mais aussi afin de l'engager à l'aider dans ses recherches pour retrouver son malheureux père, si, toutefois, il était du nombre des vivants.

Le capitaine qui commandait le navire, à bord duquel Angéline s'était embarqué était un brave canadien-français, d'un âge mûr, et connu de tous pour son courage et la noblesse de son caractère.

XV

Le navire qui entrait dans le port amenait Jean Villars. Rendu au Canada, il s'était hâté de revenir à la Nouvelle-Orléans, et y arrivait au moment où sa fille en partait.

Angéline, cependant, avait laissé une lettre en prévision du retour de son père. Voici ce qu'elle disait :

« Mon bien tendre père,

« Avant de partir pour le Canada, je trace ces quelques lignes qui vous seront remises au cas où vous reviendriez ici. Vous dire, ô mon bien-aimé père, quelle a été ma douleur de ne

pas vous revoir à la Louisiane l'automne dernier, et les larmes que j'ai versées depuis, me serait impossible. Je priais, j'espérais toujours, mais hélas ! chaque jour aggravait ma douleur, car vous ne reveniez pas. La pensée d'un affreux malheur torturait mon esprit. Je ne pouvais croire cependant à votre mort.

» Votre longue absence avait fait naître dans mon esprit mille suppositions ; peut-être étiez-vous prisonnier parmi quelque tribu sauvage, comme, nous a-t-on dit, ils sont très hostiles aux Français ; ou encore, pour dissiper les ennuis amenés par notre retard, aviez-vous pris part à quelque expédition qui vous eût entraîné dans des pays lointains, au Canada, par exemple, mais alors vous seriez revenu ; votre absence prolongée renversait toutes ces idées. Toutefois, bien-aimé père, ne me condamnez pas si j'ai pris la résolution d'aller au Canada : c'est l'ardente affection que je vous porte, qui me fait agir ainsi ; je veux tenter un dernier effort pour vous retrouver.

» Je dois une éternelle reconnaissance à M. de Longchamp pour les soins et la sollicitude dont nous avons été l'objet.

» Bénissez, Seigneur ! ma résolution ; faites que je retrouve mon malheureux père, car sans lui que deviendrions-nous sur cette terre étrangère » ?...

Ces dernières lignes étaient encore humides des larmes qu'avait versées Angéline.

Elle n'avait pu continuer, son courage l'avait

abandonnée. Sa main s'était refusée à tracer les idées qui affluaient dans son esprit, comme des flots pressés qui se précipitent dans un abîme.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur le quai, et voyons ce qui s'y passe.

L'arrivée du nouveau navire fut signalée par des hurrahs poussés par la foule qui encombraient encore la place.

M. de Longchamp et sa femme, tout occupés du départ d'Angéline, ne s'étaient pas hâtés de regagner leur logis. Pendant longtemps, leurs regards furent comme rivés sur le vaisseau qui emportait la noble et courageuse jeune fille. Le bruit de la foule pressée qui attendait le nouveau navire, finit cependant par attirer leur attention.

Le navire approchait. Le pont regorgeait de passagers. On y voyait des colons, des soldats et quelques sauvages. Sur l'avant se tenaient plusieurs personnes, dont l'extérieur révélait des gens de distinction.

« — Mon Dieu, s'écrie Madame de Longchamp, en portant ses regards avides sur ces personnages, M. de Raimbaut ? Mais ce n'est pas possible, ma vue se trouble ; regarde donc, fit-elle, en s'adressant à son mari » !

Madame de Longchamp avait reconnu le comte de Raimbaut.

L'attention de M. de Longchamp se porta alors dans cette direction.

Pendant ces quelques instants, le navire accostait. Les joyeux passagers franchissaient lentement l'étroite espace qui les séparait du quai.

M. de Longchamp s'était avancé à la rencontre de ce personnage, qu'il prenait avec raison pour son malheureux ami. A peine se furent-ils aperçus, qu'ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, sans pouvoir proférer aucune parole.

« — Mes enfants ! Angéline » ! dit cet infortuné père d'une voix entrecoupée de sanglots, après quelques instants du plus pénible silence. Se débarrassant de l'étreinte de son ami, M. de Raimbaut aperçut son fils qui le tenait par un des pans de son habit. Il l'enleva de deux mains fébriles, et lui prodigua les baisers les plus passionnés.

Après ces premiers épanchements, M. de Longchamp lui serra affectueusement la main, et l'engagea à prendre place dans sa voiture et à regagner sa demeure, où il aurait des nouvelles d'Angéline...

Chemin faisant, M. de Longchamp lui adressa maintes questions sur ses malheurs passés.

Il fallait pourtant répondre d'une manière précise aux incessantes demandes de M. de Raimbaut à l'égard d'Angéline.

Ce fut Madame de Longchamp qui raconta, avec les ménagements dont les femmes sont capables en ces circonstances, ce qui s'était passé depuis leur arrivée à la Nouvelle-Orléans, jusqu'au départ de sa fille pour le Canada.

Cette nouvelle du départ de sa fille au moment de la revoir lui fit éprouver un amer dépit. Il venait de rencontrer Angéline ; quelques centaines de pas seulement l'avaient séparé d'elle, et il ne l'avait pas reconnue.

La pensée de reprendre la mer, de revenir sur ses pas, fut aussitôt décidée que conçue.

Cependant, depuis quelque temps, M. de Longchamp avait formé le dessein de retourner en son pays. Pendant le séjour d'Angéline à sa maison, il n'avait jamais osé faire connaître sa détermination, de peur d'affliger la pauvre enfant. Il avait préféré attendre quelque temps, espérant que la Providence changerait le cours des événements. Disons aussi que l'amitié qu'il portait à M. de Raimbaut l'avait fortement engagé à ajourner son départ. Maintenant que son ami était revenu, il ne crut pas devoir plus longtemps cacher son projet. M. Raimbaut lui confia son jeune fils pour qu'il reçut une éducation convenable, et lui donna en même temps l'administration d'une partie de ses biens en France.

Quant à lui, il demeurerait en Amérique jusqu'à ce qu'il eut retrouvé sa fille, et retournerait ensuite en son pays.

Deux semaines plus tard, M. de Longchamp s'embarquait pour l'Europe, et à la première occasion, M. de Raimbaut partait pour le Canada.

XVI

Les faits qu'on va lire se passaient à Québec. C'était par un beau jour d'automne. Le soleil avait disparu à l'horizon, et le pâle crépuscule enveloppait d'une ombre légère la plaine et les bois. Dans cette demi-obscurité, les Laurentides se dessinaient au loin comme de magi-

ques fantômes. La lune, voilée par une vapeur transparente, montait lentement dans le firmament. Ça et là des nuages légers s'étendaient mollement sous la voûte azurée : c'était le ciel du Canada, si beau quand il est beau, si brillant, si calme.

M. de Raimbaut se promenait dans sa chambre la tête inclinée, abîmé sous le poids de ses pensées. Il se dirigea après quelques instants vers un cabinet, au fond duquel était un lit. Il s'y laissa choir comme un homme qui succombe, incapable de lutter davantage contre le malheur. Il s'agita sur sa couche pendant longtemps, jusqu'à ce qu'enfin, accablé de lassitude, ses paupières se fermèrent un instant. Mais bientôt sa vie si éprouvée se présenta de nouveau devant son âme, et l'obligea à prolonger sa veille. Se levant, il alla s'accouder à la fenêtre.

« — Comme tout est paisible autour de moi, murmura-t-il en regardant au loin l'espace. Quelle belle nuit ! Aucun bruit, aucune plainte ! Un silence profond s'étend sur le fleuve et sur les montagnes. O ciel du Canada, faut-il que tu viennes aussi rappeler à mon âme de si tristes souvenirs, en me représentant le ciel de ma patrie ! Belle Normandie ! pourquoi le destin m'a-t-il fait t'abandonner ? Qui me rendra les jours d'autrefois sous ton dôme si brillant, ô ma chère patrie ? Hélas ! le bonheur a fui loin de moi ! C'est en vain que j'épuise mes forces, que je me consume pour retrouver celle qui était ma consolation. Angéline ! Angéline !

line ! pourquoi ne viens-tu pas consoler ton pauvre père ? Que ton âme doit aussi souffrir en quelque lieu que tu sois ! Je ne t'accuse pas, noble enfant, mais pourquoi cette destinée fatale, qui semble me poursuivre, t'a-t-elle éloignée de moi au moment où j'allais te revoir » ?

Des pensées toujours plus pénibles les unes que les autres, affluaient à l'esprit de M. de Raimbaut. Sa tête était en feu. Il se leva et sortit.

Il promena ses pas pendant quelques minutes, et atteignit bientôt le pied de la Côte du Palais.

Instinctivement, il remonta cette rue. Il passa sous cette sombre masse de pierres connue alors sous le nom de Porte du Palais. Son ombre se dessina sur les murs inondés de la blanche lumière de la lune.

Toujours occupé de l'unique pensée de sa fille il fit encore quelques pas lorsque, tout à coup un son vint frapper ses oreilles. C'était la cloche du couvent de l'Hôtel-Dieu qui annonçait l'heure du repos des religieuses.

Le son, vibrant dans l'air immobile, avait troublé le silence de la nuit.

Levant la tête, il aperçut le vaste bâtiment plongé dans une demi-obscurité.

« — Là règne le bonheur, se dit-il à lui-même ; là ne pénètre aucun souci, aucune crainte ! Au moins on trouve des amies, une mère, dans ces saintes maisons du Seigneur. On s'aime, on se console, on prie enfin pour ceux qui souffrent ».

Hélas ! il n'en était pourtant pas tout-à-fait ainsi dans cette demeure bénie. Le bonheur, ce bonheur qui est l'avant-goût de celui du paradis, était bien descendu dans chaque âme qui habitait ce lieu, mais il n'était pas parfait, sans souci pour tous. Si ses regards avaient pu pénétrer dans l'intérieur d'une étroite cellule dont la faible lumière éclaira un instant la vue, tandis qu'un nuage obscurcit l'éclat de la lune, il aurait aperçu une jeune fille, sa chère Angéline, agenouillée sur un prie-Dieu et arrosant de larmes brûlantes son crucifix qu'elle tenait entre ses mains. Elle avait trouvé de grandes consolations dans cet asile, mais néanmoins une angoisse mortelle déchirait son âme. En ce moment, l'esprit transporté au pied du trône de Dieu, elle invoquait la divine Providence en faveur de l'auteur de ses jours.

Dès son arrivée à Québec, Angéline avait appris que le gouverneur, pour qui elle tenait des lettres d'introduction, était absent. Se voyant tout-à-fait étrangère, elle avait demandé l'hospitalité chez les religieuses de l'Hôtel-Dieu.

La prise de Louisbourg, qui eut lieu le 16 juin de cette même année (1745), et les craintes qu'inspiraient les succès des Anglais dans l'Acadie et ailleurs, absorbaient complètement l'attention des fonctionnaires du pays et des habitants. Le gouverneur du Canada, alors M. de Beauharnois, se trouvait à Montréal, où il présidait une nombreuse assemblée de Sauvages, dont il comptait se servir au besoin. Angéline, que tant d'épreuves et d'obstacles avaient complètement dé-

couragée, n'avait pas même songé à se faire connaître. Elle avait prié le chapelain de s'informer s'il n'existait pas dans la colonie un homme portant le nom de comte de Raimbaut : mais celui-ci n'apprit rien qui pût faire la pauvre satisfaire enfant. Alors convaincue de l'inutilité de ses recherches, elle mit une barrière entre elle et le monde, en vouant à Dieu le reste de ses jours. Toutefois, elle n'avait pas pris cette résolution sans informer M. de Longchamp de son projet, et le prier de veiller sur les jours de son jeune frère qu'elle confiait à ses soins. Cette lettre, écrite trop tard, ne parvint jamais à destination.

La première démarche de M. de Raimbaut en arrivant au Canada, fut d'aller voir le gouverneur, pensant bien obtenir de lui les renseignements qui le mettraient en possession immédiate de sa fille. Mais celui-ci, tout occupé aux affaires alors si sérieuses de la colonie menacée, n'avait rien appris. C'était le soir du jour où il avait fait cette démarche que nous le retrouvons.

D'ailleurs tant de jeunes filles de naissance distinguée habitaient alors le pays ou se retiraient dans des communautés religieuses, qu'on comprend facilement qu'Angéline put arriver à Québec sans attirer l'attention publique, surtout si on considère que les graves événements de l'époque tenaient les esprits dans une grande excitation.

M. de Raimbaut, cependant marchait toujours ; il atteignit l'encoignure des rues St Jean et de la Fabrique. Il longea cette dernière et

continua à s'avancer. Il fut bientôt devant l'ancienne et vénérable église de Notre-Dame. La pensée lui vint de pénétrer dans l'enceinte sacrée et de prier.

Tous les bruits, toutes les clameurs du jour s'étaient apaisées ; nul ne révélait sa présence en ces lieux.

Il voulut entrer dans le temple, mais les portes en étaient fermées.

Il murmura cependant une fervente prière, et espérait encore, en regagnant sa demeure, que ses désirs seraient un jour accomplis.

Dieu a tellement enraciné l'espérance au fond du cœur de l'homme, qu'elle semble n'en pouvoir être détruite. C'est un feu latent que le temps, l'espace et l'anéantissement de ses illusions peuvent affaiblir, mais non éteindre !

XVII

Bien des années s'étaient écoulées depuis les événements que nous venons de raconter.

On était au 13 septembre 1759, journée mémorable, où l'Angleterre tentait un dernier et suprême effort pour arracher à la France le plus pur de ses joyaux, que dis-je, le territoire le plus vaste et le plus riche de ses possessions : la Nouvelle-France. Elle avait grandi, cette autre France, prospéré même au milieu des plus grandes adversités. Délaisée par la mère-patrie (1)

(1) Cette expression « délaisée par la mère-patrie », que l'on emploie quelquefois, ne veut pas dire la France, la nation, mais ceux qui tenaient alors le pouvoir, et qui ont été la cause de la perte des possessions françaises en Amérique, aux Indes et ailleurs. C'est aux régnes à jamais déplorables des

au moment du péril, seule, elle osa affronter le danger, tant le courage de ses enfants était vivace. Si elle succomba, le drapeau fleurdelisé put, sans souillure, repasser l'océan, et faire monter la honte au front de ceux qui l'avaient si indignement trahi.

dernières années de Louis XIV, de la Régence de Louis XV, qu'il faut attribuer tous ces malheurs. La nation aurait pu garder ses possessions, si elle n'avait pas été trahie, vendue par ses chefs.

« Quand la maison brûle, on n'a pas le temps de songer aux écuries », répondait un ministre de Louis XV, à qui on demandait des secours en 1759.

Qui ne connaît les célèbres « quelques arpents de neige » dont il fallait absolument se débarrasser ! Or, sait-on ce qu'étaient primitivement ces « quelques arpents de neige » qui causaient tant d'ennuis à la royauté ? Ils comprenaient tout ce qui forme aujourd'hui l'Amérique Britannique et toute la vallée baignée par le Missouri et le Mississippi, c'est-à-dire les quatre cinquièmes au moins des États-Unis actuels, formant un territoire d'environ 400,000 lieues carrées. L'Angleterre ne possédait que la île située entre les monts Alleghanys et l'Atlantique, appelée « Nouvelle Angleterre ».

Dupleix conquiert dans les Indes un territoire plusieurs fois plus vaste que la France elle-même, et il apprend aux princes asiatiques à considérer sa patrie comme le plus grand de tous les grands pays de la terre ; cependant, il devient une victime de l'ineptie du gouvernement de Louis XV. Il quitte en pleurant cette péninsule (l'Hindoustan) où il avait consacré 30 ans de sa vie, et meurt quelques mois plus tard (1764) abreuvé de chagrins et dans la misère, après avoir vu la chute de son empire Indien.

Un de ses contemporains, Lally de Tollendal, qui continue l'œuvre de Dupleix, est obligé de venir en France pour se justifier de certaines accusations portées contre lui. Il est à peine débarqué, qu'en vertu d'une lettre de cachet, on le jette en prison, où on lui fait subir un procès dérisoire et condamner à l'échafaud (1766). « Voilà, dit-il à ses juges, en montrant ses cicatrices et ses cheveux blancs, la récompense de 50 années de services ! » Quand celui de qui dépendait alors toute autorité disait, « après moi le déluge », on pouvait s'attendre à tous les malheurs.

Il est heureux qu'il y eût alors de vrais enfants de la France, des héros, dont les faits éclatants pallièrent quelque peu la honte et l'ignominie qui pesaient de haut sur notre mère-patrie.

On sait que ce fut le 13 septembre de cette année, par une nuit sombre, que le général Wolfe, après deux mois d'échecs successifs devant Québec, réussit à escalader les escarpements du Foulon, et à atteindre les hauteurs des plaines d'Abraham.

C'était un parti hardi, dangereux, mais que les circonstances favorisèrent singulièrement.

Au point du jour, l'armée anglaise était rangée en bataille. M. de Vaudreuil, alors gouverneur du Canada, ainsi que le général Montcalm, apprirent de grand matin la nouvelle bien extraordinaire de ce débarquement. Grand fut l'étonnement des troupes et des habitants de la ville ; Montcalm lui-même avait peine à ajouter foi à ce fait si inattendu.

Ce général, dont le courage et l'intrépidité l'emportaient sur la prudence, résolut de marcher aussitôt contre les Anglais. Il ne pensait rencontrer que quelque détachement qui se serait par hasard aventuré jusqu'en ces lieux. En conséquence, il rallia une partie des troupes disponibles campées à Beauport, et vers les huit heures, il était en vue de l'ennemi. Il reconnut alors la vérité de ce qu'on lui avait rapporté : il avait devant lui toute l'armée ennemie.

Nous constatons aussi avec un vif plaisir que la France a depuis ces dernières années, beaucoup gagné du terrain perdu par l'acquisition de nouveaux et grands territoires. Elle a aussi étendu son influence civilisatrice sur plusieurs peuples de l'Afrique et de l'Asie, qui ont tenu à l'honneur de se mettre sous sa protection. Ces jours derniers encore, le télégraphe nous apprenait que l'empire du Maroc venait de se placer sous le protectorat français ; or, le protectorat équivaut presque toujours à une prise de possession.

Se confiant de nouveau à la fortune, espérant qu'elle couronnerait son audace comme à Carillon (1), il voulut en ce moment même engager la bataille, malgré les avis contraires et la défense expresse du gouverneur (2).

Malheureusement, la division régnait entre ces deux personnages, et réduisait souvent à néant les plans les mieux combinés. Si Montcalm avait obéi aux ordres de son supérieur, dans quelques heures il aurait eu deux à trois mille hommes de plus à sa disposition, et aurait pu éviter la défaite si désastreuse qui s'ensuivit. Les Anglais comptaient deux contre un : la force dut nécessairement triompher.

Emporté par son caractère bouillant, Montcalm rangea sa petite mais brave armée en bataille, et commença le combat.

Nous ne décrivons pas ici tous les détails de cette sanglante journée, détails du plus vif intérêt, mais superflus pour le modeste cadre de notre récit.

D'ailleurs, personne n'ignore quel en a été le résultat. Non seulement ces deux généraux si vaillants, Montcalm et Wolfe, y perdirent la vie, mais le terrain resta jonché de cadavres,

(1) Ce fut à Carillon que Montcalm, avec une armée d'environ 3000 hommes dont 450 canadiens, rencontra, en 1758, le général anglais Abercromby, à la tête de 16000 hommes.

Après s'être fortifié au moyen d'abattis d'arbres, il attend l'ennemi de pied ferme. Le 8 juillet, sur le midi, Abercromby fait son apparition. Six fois il s'acharne à entamer les lignes françaises, et six fois il est repoussé avec d'énormes pertes. Après une lutte de plus de sept heures, Abercromby, désespéré, vaincu, prend précipitamment la fuite. La victoire de Carillon sauva, pour cette année, la Nouvelle-France.

(2) Historique. — Garneau.

tant des enfants du sol que des envahisseurs. La Providence venait de fixer le sort de notre cher pays, et ceux qui l'avaient si noblement défendu, reprirent tristement le chemin de leur foyer, en pensant que l'avenir pourrait amener des jours meilleurs. Mais que le deuil fut long, que de larmes coulèrent avant le retour de ces jours meilleurs. Pendant longtemps, les rives du St Laurent ne retentirent plus de ces accents joyeux, dont nos pères seuls connaissaient tout le charme. De même que l'on s'attache plus fortement à un être chéri dont on craint la perte, le nom de Français ne parut jamais si beau qu'au moment de le perdre ; jamais la vue du drapeau sans tache n'inspira autant d'amour, qu'au moment où le tissu glorieux allait cesser de flotter sur la tête des enfants de la France. Il fallait cependant accepter le joug de l'étranger, laisser tomber le rideau sur le spectacle d'un passé sublime, et dire un éternel adieu à ces nobles souvenirs.

On transporta un grand nombre de blessés dans les différents hôpitaux de la ville.

Le soir de ce même jour, on emportait à l'Hôtel-Dieu un vieux soldat blessé. Un jeune officier, récemment arrivé de France, l'accompagnait, et lui administrait avec une touchante sollicitude les soins que réclamait son état.

Les blessures du vieillard paraissaient dangereuses, mais pouvaient n'être pas mortelles. Il semblait beaucoup souffrir. Il parlait peu ; sa figure, noble et calme, attestait un grand courage. Ceux qui le voyaient ne pouvaient

s'empêcher de ressentir pour lui une vive sympathie.

Ce blessé était M. de Raimbaut.

Pour l'intelligence du lecteur, nous allons rapporter par quelle suite de circonstances, nous le retrouvons à Québec à cette époque.

M. de Raimbaut était demeuré en Amérique dans l'espérance d'obtenir des renseignements qui pussent le mettre sur les traces de sa fille, si elle vivait encore, ce qu'il regardait comme peu probable.

La correspondance, entretenue avec son fils en France, l'assurait d'un autre côté qu'Angéline n'était pas retournée en ce pays.

Un peu plus tard, il avait pris du service dans l'armée, dans le dessein de rompre la monotonie de son existence. Le grade de simple soldat fut le sien. Le soin qu'il prit de dissimuler son origine, l'avait tenu éloigné de postes plus élevés.

Il s'était trouvé aux guerres de l'Ohio, avait assisté à la défaite du colonel Washington en 1755, et à la Monongahéla, il était dans les rangs de la petite armée de braves, commandée par de Beaujeu et Dumas. Il suivit les péripéties des guerres de l'Ouest pendant les deux années suivantes. Enfin, en 1759, il se trouvait à Québec, et prenait part, comme nous venons de le dire, à la bataille des plaines d'Abraham.

Il avait préféré une vie d'aventures et de distractions à une molle oisiveté. Cette vie active l'avait puissamment aidé à chasser de son esprit les soucis qui le minaient.

Cependant les grandes douleurs abrègent la vie, et les chagrins profonds amènent rapidement les traces de la vieillesse. Bien des années s'étaient écoulées, et il était impossible de reconnaître en ce vieux soldat courbé sous le poids des ans, le jeune et vaillant Raimbaut d'autrefois. Des rides profondes s'étaient creusées sur sa figure.

A la prière du jeune officier, une chambre spéciale fut mise à la disposition du blessé. Une sœur, qui faisait l'admiration de tous par l'éclat de ses vertus et par son dévouement pour les malades, fut chargée de lui administrer les soins que réclamaient son état. Cette religieuse portait le nom de Sœur Marie de la Croix.

A la vue de ce vieillard, elle fut prise d'une vive compassion, et son cœur de femme se révéla alors dans toute sa grandeur.

Plusieurs jours se passèrent sans qu'il se manifestât aucun changement dans la condition du malade.

Sœur Marie de la Croix se multipliait pour lui procurer tous les soins en son pouvoir. Elle veillait à ce que rien ne lui manqua qui put le soulager. Elle était réellement sublime dans son esprit de sacrifice.

Souvent elle se tenait au chevet du malade, épiant ses moindres désirs. En ces moments ses lèvres semblaient murmurer une courte prière.

En ces moments aussi, elle considérait ce vieillard aux joues creuses, à l'œil terne et aux lèvres pâlies. De vagues et lointains souvenirs

se présentaient à son esprit. Des larmes venaient briller au bord de sa paupière. Parfois, se retirant à l'écart, elle murmurait tout bas, « serait-ce possible ».

De son côté le vieillard portait ses yeux sur cette femme. Sur sa figure il croyait découvrir certains indices qui lui rappelaient les traits de sa chère Angéline. C'était bien le timbre de sa voix. Elle seule, dans son idée, pouvait faire preuve d'un tel dévouement pour lui.

Dans ces instants, on aurait pu observer une ombre soucieuse sur son front, et de sa poitrine s'exhaler de profonds soupirs qui semblaient expirer sur ses lèvres. Mais l'âge, et peut-être aussi le chagrin, avaient pareillement fait disparaître de la figure de cette bonne sœur les traces de la jeunesse.

Au vingt de ce mois, le malade n'avait pas repris de forces.

Grâce aux soins du médecin, les blessures se refermaient peu à peu, mais un état de langueur difficile à expliquer n'en continuait pas moins à le miner sourdement.

Souvent il recevait la visite du jeune officier, qui l'affectionnait comme un père.

Quelques jours se passèrent encore.

On touchait à la fin de septembre.

Déjà les premières heures de la nuit s'étaient écoulées. C'était une de ces nuits calmes, mais chaudes et pesantes, que l'on voit encore, quoique rarement, à cette saison de l'année, et qui ne permettent aux hommes ni sommeil ni repos.

M. de Raimbaut était très souffrant. Une

fièvre ardente le dévorait. Il s'agitait sur sa couche, et ne pouvait jouir d'aucun repos ! la fièvre brûlait son sang dans ses veines.

Sur la demande du malade, Sœur Marie de la Croix trempa légèrement un linge, qu'elle passa d'une main tremblante sur son front.

« — Merci ! ma fille ! murmura-t-il d'une voix faible, merci ! que vous me faites du bien » !

Hélas ! la fièvre égarait son esprit.

A ces paroles, la religieuse parut vivement affectée.

« — Ma fille ! dit-elle en s'éloignant du lit du moribond, pendant qu'une grosse larme vient perler sur sa joue, ma fille ! comme si réel' ment j'étais son enfant. Oh ! mon père ! mon pauvre père ! qu'il y a longtemps que la mort a dû me ravir le bonheur de vous revoir. Mon Dieu ! mon Dieu » ! et elle faillit succomber sous le poids des plus douloureux souvenirs.

Son cœur battait dans sa poitrine avec violence. Des sentiments étranges et indéfinissables agitaient son âme.

Elle eut cependant la force de se traîner dans l'embrasure d'une fenêtre. L'air était pur. Quelle splendeur dans le firmament ! Des milliers d'étoiles parsemaient la voûte azurée. Les pâles reflets de la lune jetaient sur le paysage environnant une douce et mélancolique clarté. Un léger voile de vapeur enveloppait les Laurentides. De temps à autres un de ces éclairs, qu'on appelle éclairs de chaleur, sillonnait le firmament. Ce spectacle était bien propre à enivrer l'âme de félicité. La solitude et le silence,

non seulement élèvent les pensées de l'âme, mais l'invitent à la prière. Aussi, Sœur Marie de la Croix pria, mais sa prière fut de celles qu'une femme seule peut trouver dans les plus profonds replis de son cœur.

Le vieillard qui dormait en ce moment d'un léger et pénible sommeil, se réveilla. Ses regards, pleins d'intelligence et de douce tristesse, rencontrèrent ceux de la noble fille. Il la pria de vouloir lui soulever la tête. Dans l'effort qu'il fit pour s'aider dans ce mouvement, un médaillon s'échappa soudain de sa poitrine. A la vue de cette relique, un éclair sillonna l'esprit de Sœur Marie de la Croix.

« — Mon père ! s'écrie-t-elle.

— Ma fille ! mon enfant ! répliqua le vieillard, et la tête d'Angéline retomba sur le sein de M. de Raimbaut, qui eut encore assez de forces pour la presser de ses mains tremblantes. Angéline venait de reconnaître son père, et M. de Raimbaut retrouvait sa fille.

Au cri de la religieuse, on accourut ; on la trouva la tête inclinée sur la poitrine du vieillard.

» — Ma pauvre enfant ! répétait encore celui-ci.

Les religieuses contemplaient en silence cette scène émouvante, où l'amour paternel et l'amour filial se confondaient dans une suprême étreinte.

Le malade demanda la Mère supérieure, désirant avoir avec elle un entretien privé. On la vit ensuite sortir, et rentrer peu de temps après.

Angéline, évanouie, fut enlevée et transportée dans un appartement voisin de la chambre du malade.

Ce bonheur suprême et si inattendu du vieillard, l'a vivement affecté. Ses forces l'abandonnent rapidement, sa voix est presque éteinte.

A peine une demi-heure s'était-elle écoulée depuis le moment où le malade avait parlé à la Supérieure, qu'on vit entrer le jeune officier. Il s'avança vers M. de Raimbaut qui lui tendait les bras en portant sur lui des regards d'un indicible bonheur, tandis que ses lèvres répétèrent ces mots : « Mon fils ! ta sœur » !

C'était son fils, Léon de Raimbaut, qui, après avoir fait un cours d'études en France, avait embrassé la carrière des armes.

Cependant, Angéline, revenue peu à peu à la vie, aperçut à ses côtés la Mère supérieure du monastère.

Après quelques instants, celle-ci revint dans la chambre du malade, dit quelques mots à voix basse au jeune officier, et le conduisit dans l'appartement où était sa sœur.

« — Ma sœur ! dit-il en s'avançant vers elle et lui tendant les bras.

— Mon frère » ! et ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre sans pouvoir exprimer d'autres paroles.

Un moment après, ils revinrent tous deux dans la chambre du malade. Plusieurs religieuses étaient agenouillées, car le vieillard se mourait.

Ses deux enfants se placèrent à ses côtés,

et pressèrent de leurs mains tremblantes celles de leur père. Ils étaient muets d'angoisse.

Après quelques instants d'un pénible silence, le malade ouvrit les yeux, jeta sur ses deux enfants un regard d'adieu, ses lèvres remuèrent, mais ne purent rendre aucun son, sa poitrine se souleva, et son âme heureuse s'envola vers l'Éternel en qui elle avait toujours espéré.



ÉPILOGUE

Celui qui a trouvé une femme
vertueuse a trouvé un trésor ; il
a reçu du Seigneur une source
de félicité.

Proverbes XVIII, 22

LE soleil jetait ses derniers rayons sur une des plus belles plaines de la Normandie, le 1^{er} juillet de l'année 1760. Une splendide verdure couronnait le versant d'une colline au pied de laquelle s'élevait un château. La fraîcheur de la nuit se répandait dans les campagnes. Partout il se faisait grand silence.

Quelques valets causaient tranquillement sous l'un des porches du vaste manoir. Ce n'était pourtant pas là les seuls habitants de ce domaine, car s'il avait été donné au voyageur attardé de pénétrer dans une des salles de cette antique demeure, il aurait entendu les derniers mots d'un entretien de deux personnes qui devaient converser depuis longtemps.

« — Oui, Yvonne, mon pauvre père est mort content, heureux ; il avait retrouvé sa fille, et ma sœur Angéline, malgré la douleur profonde que lui a causée la mort de notre père, elle se console dans la douce espérance de le revoir un jour, et, tranquille dans sa retraite obscure, elle vit sans inquiétude sur mon sort, me sa-

chant heureux avec toi. Que des souhaits n'a-t-elle pas formés lors de notre séparation pour ton bonheur et le mien. Ne laisse plus ton âme aller à des inquiétudes ; rien ne m'oblige maintenant de retourner en Amérique. Tu comprends quel sacrifice j'ai dû m'imposer pour traverser l'Océan, et aller à la rencontre de mon malheureux père et adoucir les dernières années de sa vie. Dieu l'avait exigé, la voix du devoir parlait en moi ; il fallait obéir, sinon, Yvonne, je n'aurais pas été digne de lever les yeux sur toi. Puisque Dieu a voulu exaucer nos vœux, en permettant que nous fussions unis, remercions-le, et sachons jouir de notre bonheur. Allons, profitons de cette charmante soirée. Faisons une promenade dans le parc où jadis mon bon et infortuné père, le comte de Raimbaut, aimait à errer ».

Et, ce disant, le gentilhomme se leva, donna le bras à une jeune femme, tandis que ses lèvres déposèrent sur son front un baiser des plus affectueux. Ils traversèrent le grand salon, en se dirigeant vers l'entrée qui donnait sur le parc. En ce moment le soleil darda un rayon indiscret sur la jeune femme, qui parut une vision de beauté et de bonheur.

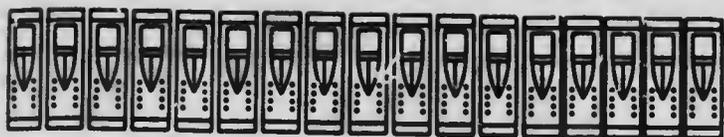
Que pouvait donc être ces deux personnes ? Deux amoureux ? Mais l'espèce d'intimité qui les unissait disait plus : ils étaient mari et femme. Léon de Raimbaut venait d'épouser mademoiselle de Longchamp.

Noble jeune homme, lui aussi avait eu sa part de souffrances. Lancé dans le monde sans mère, éloigné d'un père et d'une sœur, il avait

éprouvé les ennuis de l'isolement. Mais deux voix puissantes, celle d'un devoir à remplir et d'un bonheur à conquérir, n'avaient cessé de parler en lui. Les difficultés de la vie n'épouvantèrent pas sa généreuse âme. Il étudia d'abord les sciences avec succès, et embrassa la carrière des armes, où sa bravoure le fit aussitôt remarquer. Puis, obligé de venir en Amérique, sa belle conduite en Canada lui valut un poste important à son retour en France.

De son côté, mademoiselle de Longchamp avait atteint ses dix-neuf ans, et, tous deux venaient de réaliser leur rêve de bonheur, en resserrant à jamais aux pieds des autels le lien tressé par une longue et sainte amitié !





GENEVIÈVE

(NOUVELLE)

INTRODUCTION

DE tous les maux qui affligent l'humanité, aucun n'est plus déplorable que l'ivrognerie. C'est un vice qui exerce une bien pénible tyrannie sur l'homme qui a le malheur de s'y livrer. Non seulement il affaiblit l'intelligence, non seulement il paralyse et abrutit l'être moral qui est en nous, mais les conséquences en sont des plus funestes pour ceux qui nous entourent ou qui dépendent de nous ; c'est un abîme qui engloutit la part d'espérances et de joies que Dieu, dans sa merci infinie, a donné à chacun de nous.

Voyez ce jeune homme exubérant de vie ! Tout lui sourit ; la fortune lui prodigue tous ses dons ; l'avenir est un rêve délicieux qui charme son imagination et remplit son cœur d'ivresse ; il n'a encore cueilli que des fleurs ; il ignore, ou plutôt ne réfléchit pas, sur les désenchantements, sur les réalités de la vie, qui succéderont si tôt

aux illusions. Le moment occupe toute sa pensée ; il s'amuse avec de gais compagnons, fréquente les auberges, d'abord avec timidité, mais bientôt le scrupule fait place à l'insouciance ; l'habitude, cette seconde nature, qui s'enracine chez lui, détruit peu à peu tous les sentiments nobles et honnêtes qu'il possédait, seules sources de vrai bonheur, et sème dans son âme le germe de bien des passions.

S'il ne s'arrête, par un effort devenu difficile, sur la voie glissante de l'intempérance, tout est perdu pour lui : l'avenir, la fortune et tout ce qui fait le bonheur des hommes, ne sont pas pour lui. Il traînera, pendant un certain nombre d'années peut-être, une existence misérable, abjecte, jusqu'à ce que la mort vienne le frapper, quelquefois sans même que le malheureux ait conscience de son état, soit dans sa demeure, souvent dans un hôpital ou sur la rue.

Les autres mauvais penchants de la nature humaine ont chacun un caractère particulier. L'orgueil trouble la raison, l'envie dessèche l'âme, la volupté tue le corps, la paresse neutralise l'action de l'intelligence, l'intempérance embrasse tous ces caractères : elle détruit à la fois tous les nobles sentiments de l'âme, abrutit l'intelligence, épuise les forces du corps, fait perdre au malheureux qui s'y livre la considération dont il pourrait jouir parmi ses semblables, l'abaisse au-dessous de la brute et le rend un fardeau à la société.

O mon Dieu ! vous ne confondrez pas, dans les rigueurs de votre justice, l'innocent avec le coupable ! Frappez, frappez cette tête depuis longtemps condamnée. Elle mérite vos châtimens : mais épargnez cette femme et cet enfant que voilà, seuls au milieu des voies difficiles et périlleuses du monde ! N'est-il point parmi ces pures intelligences, premier ouvrage de vos malus, quelque ange bienveillant favorable à l'innocence et à la faiblesse, qui daigne s'attacher à leur part, sous la forme du pèlerin, pour leur préserver de nouveaux malheurs, et détourner de leur cœur le fer acéré des angolsses.

.....

I

Il y a une saison de l'année particulière dans notre pays, où un luxe désordonné coudoie une extrême misère, où de fastueux équipages semblent insulter au malheureux en proie à la plus grande pauvreté ; cette saison est l'hiver, que les ouvriers, en général, désignent sous le nom de morte-saison. Ils sont nombreux dans notre ville les ouvriers qui ne trouvent de l'emploi, pour la plupart, que pendant la période de la navigation, de la construction des navires et autres travaux qui s'accomplissent l'été, et ne travaillent, pour ainsi dire, que six mois durant ; c'est pour eux le seul temps qu'ils aient de faire des épargnes pour le reste de l'année.

Malheureusement, plusieurs de ces derniers, soit par imprévoyance, défaut si inhérent à la nature humaine, soit par manque de conduite ou d'occupation, se trouvent pris au dépourvu, au moment même de la cessation des travaux,

et s'aperçoivent, en rentrant au logis, que la pauvreté les y a précédés ; c'est alors qu'ils doivent s'armer de patience et de courage, en face des privations de tous genres auxquels ils vont être exposés.

S'il était donné à l'insouciant favori de la fortune de pénétrer dans quelques-uns des galletas, qui abritent ces gens privés du nécessaire, lesquels lieux renferment souvent le germe d'une épidémie, avec quelle horreur il détournerait instinctivement ses regards du spectacle qu'il aurait devant lui !

Un mari en haillons, murmurant peut-être contre la Providence du partage apparemment bizarre, mais sage, des biens de ce monde ; une mère éplorée, demandant du pain pour ses enfants étendus sans forces, souvent malades, sur de chétifs grabats.

Ces victimes de la misère rencontrent sans doute un écho dans bien des âmes philanthropiques. La charité, tant publique que privée, soulage et console un grand nombre de ces malheureux, dont le seul tort est de ne pouvoir travailler constamment.

Ces maux, dus à des causes imprévues ou involontaires, sont pénibles, tout en étant comparativement allégés, mais les plus déplorables sont ceux qui résultent d'une autre source, et auxquels il n'y a presque aucun espoir de remède : les misères amenées par suite d'un mari, d'un père de famille, adonnée à l'ivrognerie.

L'histoire suivante que nous allons raconter du mieux qu'il nous sera possible, prouvera

d'une manière plus éloquente ce que nous avançons : les exemples sont plus salutaires que les conseils.

Lorsqu'on descend la Côte du Palais, on peut voir, à notre droite, en face de la ruelle Lacroix, un espace maintenant libre. Il y a bien des années s'élevait à côté de l'un des quatre pans de murs que l'on y voyait naguère, et que le temps n'a pas tout à fait éboulés, une pauvre maisonnette, basse, humide, et éclairée par une seule fenêtre. L'intérieur offrait un aspect encore plus triste que le dehors. Quatre murs formant un seul et même appartement, un grenier que l'on pouvait atteindre en montant les quelques marches d'un escabeau placé au-dessous de la trappe, une table grossière, deux ou trois mauvais sièges, un plancher mal joint recouvrant le sol, enfin une cheminée et quelques ustensiles de cuisine étaient pour ainsi dire les seuls objets composant l'ameublement de ce misérable logement. Deux lits, ou plutôt deux paillasses remplies de paille hachée, servaient de lits à une femme et trois enfants obligés d'habiter cette mesure.

C'est là que depuis longtemps la misère et de poignantes souffrances torturaient d'innocentes créatures, que l'on pouvait entendre presque à chaque heure de la journée, deux enfants qui, les yeux levés vers celle qui leur avait donné le jour, demandaient à manger, et cette mère infortunée, offrant un spectacle sublime de dévouement auprès des faibles êtres que Dieu lui avait donnés.

Mais que faisait donc pendant ce temps l'homme qui devait toutes ses forces au soutien de sa famille, l'homme dont le courage et le travail auraient dû remédier aux maux de ceux qui dépendaient de lui ? Cet homme avait éteint en son cœur, par l'habitude du vice, tous les sentiments qui unissent le mari à sa femme, le père à ses enfants. Il avait abandonné sa famille, et, livré à toutes sortes de désordres, il menait une vie infortunée et coupable.

Un jour, cependant, il avait goûté les bonheurs au milieu de ceux qui étaient devenus pour lui des objets d'indifférence et d'oubli, c'était lorsque, se conduisant en honnête homme, il travaillait, se contentant de gagner son pain de chaque jour, et qu'il passait ses soirées en compagnie de sa femme et de ses enfants.

Vint une mauvaise année où le nécessaire manqua au logis. Gamache, c'était le nom du mari de Geneviève, alla raconter son infortune à des compagnons aussi misérables, mais plus méchants que lui, qui l'amènèrent au cabaret oublier pendant quelques heures d'ivresse les peines du cœur : triste consolation dont l'effet est de disposer davantage l'âme à l'endurcissement et au crime. Au printemps suivant, un incendie consuma quelques maisons au nombre desquelles était la sienne, et le laissa dans la plus complète pénurie. Ce fut alors que sa femme et ses enfants cherchèrent un abri dans la mesure que nous avons décrite plus haut.

Au lieu de supporter cette nouvelle épreuve avec patience, et de recourir aux moyens que

la charité mettait à sa disposition, Gamache perdit complètement courage, et but aussi souvent qu'il en eut l'occasion, passant les journées et des nuits entières hors du logis. La justice le trouvant un jour engagé dans une querelle où, pris de boisson, il faisait meilleur usage de ses poings que de son esprit, intervint et lui infligea un châtiment proportionné à l'offense. Au lieu de se repentir de sa conduite coupable à laquelle cette leçon de la loi l'amenait à réfléchir, il donna entrée dans son âme à la haine des hommes et jura de se venger. A sa sortie de prison, il reprit ses mauvaises habitudes, retourna au cabaret, où le hasard lui fit rencontrer des hommes depuis longtemps voués au crime. C'étaient des voleurs de profession connus alors sous le nom de brigands du Cap Rouge.

En ce temps-là, environ quarante ans passés, personne n'aurait voulu s'aventurer de nuit dans la forêt du Cap Rouge, ni même sur le chemin public qui mène de Sillery au village du Cap Rouge. Une bande de voleurs, d'assassins, avait choisi ce lieu pour centre de ralliement. C'était une époque de terreur et d'effroi pour Québec et le pays environnant, époque propre à nous rappeler quelques pages néfastes du moyen-âge, si fécond en aventures de brigands. C'est dans cette forêt que se tramaient les plans de toutes sortes de crimes, de vols avec effraction, d'enlèvements, d'assassinats même s'il était nécessaire. C'est là que se discutaient les chances d'une attaque nocturne. Craignait-on quelque résistance, on s'armait en plus grand nombre ;

s'agissait-il de reconnaître un endroit, l'un d'eux y allait comme espion, et faisait rapport des lieux et circonstances.

Si quelqu'un eût pu voir de nuit à travers l'épais taillis cette troupe de brigands, pendant qu'une partie était plongée dans le sommeil, et que le reste faisait la garde autour d'un feu à moitié éteint, en attendant l'heure fixée pour le crime, il se serait imaginé être le jouet d'une horrible hallucination ; son sang se serait glacé dans ses veines à la vue de ces figures sinistres.

Cette troupe servait aussi parfois de recrutement à une autre bande de voleurs, qui avait pour chef le fameux Cambray. Ceux-ci, plus adroits, plus raffinés dans l'art du brigandage, vivaient en pleine ville de Québec, défiant la justice de les pouvoir atteindre. Pendant que les subalternes exécutaient un coup mûrement combiné, le chef était au bal, fêtait des citoyens ou dînait avec le curé. Hypocrite consommé, il savait composer son visage pour toutes les circonstances de façon à ne faire naître aucun soupçon sur sa conduite (1).

C'est avec des hommes de cette trempe que, refoulant au fond de son âme les quelques sentiments honnêtes qu'il pouvait encore conserver, le malheureux Gamache s'associa, du moment où il les connut à l'auberge d'une nommée A... dans le Fort-Pique, où ils tenaient d'ordinaire

(1) Cambray offre plusieurs traits de ressemblance avec Jean Sbogar de Charles Nodler, qui se faisait adorer des Vénitiens par ses largesses et l'apparente élévation de son caractère, pendant que ses nombreux émissaires dévastaient les campagnes.

leurs conventicules, et, « obstiné dans la carrière où il s'était jeté, il trouva les reproches injustes et la vérité trop sévère. La maladie de son âme était parvenue à sa crise. Il dédaigna d'abord le toit conjugal et puis l'abandonna, et, quand il se fit vagabond, il se fit gloire de sa honte en disant : — Je serai libre » (1).

II

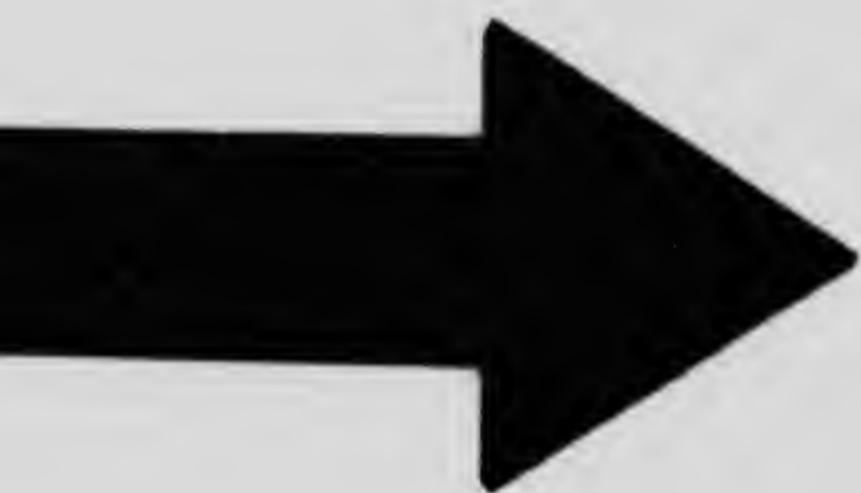
C'était par un soir des premiers jours de décembre, l'angelus venait de sonner ; le ciel était gris, il faisait froid.

Geneviève, assise en face de la cheminée, attisait les quelques charbons qui se trouvaient au foyer. De temps en temps, elle allait jeter un regard inquiet à travers la fenêtre, comme une personne qui attend quelqu'un avec anxiété. Deux enfants encore jeunes, assis près du feu, cherchaient à réchauffer leurs petits corps transis par le froid.

Tout à coup, la porte s'ouvre et laisse entrer une jeune fille de dix à onze ans. Ses traits, pâles et souffrants, révélaient une candeur et une innocence angéliques. Ses vêtements, quoique propres, étaient usés et insuffisants pour la saison ; le froid faisait trembler ses lèvres bleuies. Elle avait à peine franchi le seuil de la porte, que sa mère était auprès d'elle.

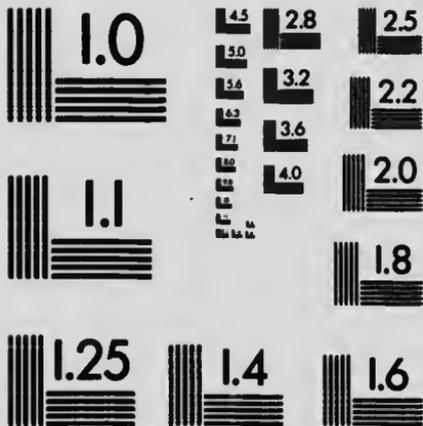
(1) Headstrong, determined in his own career,
He thought reproof unjust and truth severe,
The soul's disease was to its crisis come,
He first abused and then adjured his home,
And when he chose a vagabond to be,
He made his shame his glory, « I'll be free ».





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

« — Comme tu arrives tard aujourd'hui, ma chère Jeanne ? Es-tu fatiguée ? Fait-il bien froid » ?

Sa mère répétait ces questions et beaucoup d'autres avec une rapidité qui ne permettait pas à l'enfant de répondre. Sans doute qu'elle voulait par ce moyen empêcher le chagrin qui oppressait son cœur, d'éclater à la vue de sa petite fille.

Geneviève aida son enfant à se débarrasser de son fardeau.

« — Maman, lui disait-elle, nous aurons de quoi manger ce soir ; que vous devez avoir faim ! Depuis presque deux jours que vous n'avez rien pris du dernier morceau de pain qui restait, et que vous gardiez pour Édouard et Eugénie, les deux jeunes enfants.

— Dieu a pitié de nous et il ne voudra pas que nous mourrions.

— J'ai beaucoup ramassé (1) aujourd'hui ; voyez ! ce beau pain que m'a donné une dame : « Tiens, pauvre petite, porte cela à ta mère, » et prie Dieu pour moi », me dit-elle en me faisant cette aumône. Je prierai Dieu qu'il la bénisse, car elle est bien bonne et elle m'a beaucoup consolée.

— Si tout le monde était aussi charitable, notre misère ne serait pas si grande, et l'hiver qui commence ne nous paraîtrait pas si dur.

— Oh ! ma bonne maman, j'ai bien souffert encore aujourd'hui. Cette neige qui est tombée

(1) Terme employé par les mendiants de nos campagnes pour exprimer que la quête a été heureuse.

la nuit dernière, entrait par les trous de mes vieux souliers. Si j'avais seulement une paire de bas pour garantir mes pieds de la neige ! J'ai pensé demander à une maison la charité d'un peu de laine ; la femme qui m'ouvrit la porte, la referma aussitôt en me disant : « Va-t-en, petite quêteuse, ton père est trop ivrogne pour que je te donne quelque chose ». Je l'ai priée, les mains jointes, d'avoir pitié de moi, mais elle n'a pas voulu m'écouter. J'ai eu l'onglée presque toute la journée, tant il faisait froid. Si vous pouviez seulement me faire des mitaines »...

A ces mots, Geneviève ne put retenir plus longtemps les sanglots qui roulaient dans ses yeux en perles brillantes, et pleura amèrement sur sa chère enfant qu'elle tenait dans ses bras.

Après quelques instants d'un pénible silence, la petite Jeanne, enveloppant sa mère d'un regard douloureux, mais d'une bien vive tendresse :

» — Pourquoi pleurez-vous donc encore ? Tenez ! ce qui me fait le plus de peine c'est de vous voir si triste, que j'ai peur des fois que vous allez mourir ! Non ! Dieu est trop bon, comme vous me l'avez dit si souvent ; il ne permettra pas que vous mourriez maintenant. Que deviendrions-nous, pauvres orphelins, sinon faire comme vous : mourir aussi. Nous serions bien heureux dans le ciel, mais, puisque Dieu ne veut pas encore de nous, il faut se résigner à sa volonté et nous confier en lui. Si notre malheureux père nous voyait, croyez-vous, chère

maman, qu'il serait insensible à notre misère, et qu'il ne changerait pas de vie ? Il ne serait pas assez méchant pour nous laisser mourir de faim et de froid sans nous aider. Il en sait pas ce que nous souffrons ; il y a longtemps qu'il n'est pas venu ici ; si son bon ange le ramenait encore à la maison, j'irais l'embrasser, je me jetterais à ses genoux, et lui ferais promettre de vous aimer et de travailler avec nous ».

Ces dernières paroles avaient presque épuisé Jeanne. Elle avait dû s'interrompre plusieurs fois pour tousser, car le froid, le manque de nourriture et de vêtements lui avaient causé un gros rhume. A la fin, la mère, maîtrisant sa douleur, ajouta en caressant sa petite fille :

» — Oui, mon enfant, prie toujours pour ton malheureux père, peut-être que le bon Dieu aura pitié de lui... Mais comme ton front est brûlant, et cette mauvaise...

— Je ne me sens pas bien, maman, je suis bien fatiguée, je vais me coucher de bonne heure, et demain je serai mieux ».

En effet, grâce à l'œuvre bienfaisante de quelques bonnes âmes, Geneviève put donner à manger à ses pauvres enfants, et alléger elle-même sa faim dévorante. Après une fervente prière d'actions de grâces, ceux-ci s'étendirent sur un misérable grabat, et jouirent de ce sommeil que procurent l'innocence et un estomac satisfait.

Jeanne, cependant, ne put goûter un repos paisible. Plus d'une fois, la pauvre enfant fut obligée de céder à un mouvement involontaire

et de plus en plus impérieux de tousser. La fièvre, qui s'était aussi déclarée, empira la maladie à tel point, que le lendemain elle dut garder le lit. Sans que sa mère le soupçonna, il n'était que trop évident que sa petite Jeanne était atteinte du croup, maladie presque toujours mortelle.

La température humide de la chaumière, le froid du dehors, que le peu de vêtements de l'enfant ne pouvait garantir, et bien d'autres privations, l'avait prédisposée à cette maladie. Et Geneviève, abandonnée de tout le monde, sans aucune ressource, était condamnée à voir sa petite fille en proie à de vives souffrances, peut-être mourir, sans pouvoir rien faire pour arrêter le progrès du mal. N'espérant plus rien sur la terre, elle mit sa confiance en Dieu, attendant peut-être un miracle de la Providence.

Deux jours se passèrent ainsi, jours d'angoisses pour la mère, et de redoublement de souffrances pour l'enfant. Sa respiration était devenue pénible. Une sorte de sifflement s'échappait de sa gorge.

Dans un de ces moments de calme, elle dit à sa mère désolée :

« — Maman, ne pleurez pas sur moi ; je vois bien que je vais mourir, aller dans ce beau ciel dont vous m'avez tant parlé. La seule chose qui me fasse de la peine, c'est de vous quitter, vous laisser seule, abandonnée à la misère ; mais je prierai Dieu pour vous là-haut, je lui demanderai de venir à votre secours et de vous protéger ».

Un nouvel accès de toux l'empêcha de continuer. Le lendemain, Jeanne faisait pitié à voir avec sa figure congestionnée, les yeux injectés, le cou enflé et la voix presque éteinte.

Plusieurs heures s'étaient écoulées ; il faisait nuit. Le silence le plus profond qui régnait dans la chaumière, n'était interrompu que par la respiration pénible de Jeanne, et les gros soupirs des deux enfants qui témoignaient qu'ils avaient beaucoup pleuré. A peine abrités et tassés ensemble dans un coin, pour mieux se garantir du froid, ils grignotaient chacun un morceau de pain sec. L'infortunée Geneviève, agenouillée auprès du lit de son enfant, était un tableau vivant de la plus profonde tristesse ; c'était à fendre le cœur. Les traits flétris de son visage jadis doux et attrayants, ses yeux ternes, constamment fixés sur le même objet, un frisson convulsif qui l'agitait parfois, en faisant claquer ses dents avec bruit, auraient pu la faire supposer pour une personne privée de sa raison. Elle n'avait plus la force de pleurer ni de prier. Ce coup avait blessé si profondément son cœur endolori, qu'il semblait que la douleur avait fait place au plus morne désespoir, et à un anéantissement momentané de ses facultés mentales.

III

Il pouvait être dix heures du soir. Une neige molle et pesante tombait lentement ; quelques lumières scintillaient encore sous des toits, et les piétons attardés se hâtaient de regagner

leur domicile. La nuit était obscure, le silence profond.

Tout à coup un bruit inaccoutumé et les pas mal assurés d'un homme s'avançant dans la direction de la mesure, se firent entendre. Cet homme chantait d'une voix avinée une chanson de brigand. Au son de cette voix, Geneviève eut un tressaillement qui la fit sortir de sa torpeur. Elle promena des yeux égarés autour d'elle, et, par un effort de volonté dont les femmes seules sont susceptibles en certaines circonstances, elle surmonta le vif chagrin qui l'avait tenue durant plusieurs heures comme hors d'elle-même, se leva et se disposa à aller au-devant de son mari. En ce moment, Gamache, car c'était lui qui arrivait ainsi inopinément, après bien des mois d'absence, ouvrit brusquement la porte, et entra en chancelant sur lui-même, achevant de chanter le refrain de sa chanson :

Allons, pendard, réveille-toi,
Prends ton couteau, cherche ta proie
Vive la joie.

Une espèce de redingote qui lui descendait jusqu'aux genoux, quoique déchirée en quelques endroits, semblait suffisante pour le préserver des rigueurs de la saison. Une ceinture, lui faisant deux ou trois fois le tour du corps, retenait un poignard et un pistolet, que la malheureuse Geneviève reconnut à la lueur incertaine du feu de la cheminée ; un large feutre à bords rabattus, s'était enfoncé sur sa tête de manière à lui couvrir la moitié du visage, une barbe grisonnante

et en désordre lui couvrait tout le menton, et l'expression féline et dure de son regard seul aurait pu inspirer la terreur chez une personne plus forte et moins craintive que Geneviève.

« — Est-ce bien encore mon ancienne demeure, dit-il, en s'arrêtant en dedans de la porte, et promenant des yeux égarés autour de l'appartement ? Qu'est-ce que je dis, ma demeure, comme si je n'avais pas tout l'espace pour circuler librement et la calotte des cieux pour me servir de toit. Plût à Dieu, ou plutôt, plût au diable comme nous disons entre nous, camarades, que je n'eusse jamais connu la tienne, dit-il, en s'avançant vers sa femme, qui se tenait à une petite distance de son mari.

— Que je suis heureuse de vous voir de retour, Pierre, dit-elle d'une voix douce ! Je vous attendais depuis si longtemps.

— Tu m'attendais, reprit-il avec une sorte de ricanement ! Ne t'ai-je pas dit que je suis un oiseau de mauvais augure, et que tu devais plutôt désirer mon absence que ma présence.

— Si vous saviez Pierre ! les pauvres enfants...

— Ah ! je comprends, les enfants. Eh bien ! ils se couchent souvent le ventre vide, n'est-ce pas. Pourquoi ne parles-tu pas de toi aussi, femme ? Est-ce que par hasard tu pourrais vivre sans croquer une bouchée de temps en temps ? Mais à quoi bon pleurer ; cela n'apaise pas la faim. D'ailleurs on apprend à se faire à tout dans le monde, à la misère comme à la jouissance. Je suis un mauvais garnement, je le confesse à toi, Geneviève. Je sais que je n'ai

rien à attendre de là-haut, si toutefois un tel lieu existe ; les hommes, c'est-à-dire, ceux qui n'ont pas secoué le joug de la dépendance et de la servitude, ne seraient que trop fiers de me pendre, mais malheur au maudit qui osera mettre la main sur moi. Je dois donc pourvoir à ma propre conservation. Le pain ne me manquera pas. Voilà ma providence à moi », accompagnant ces paroles d'un geste expressif vers le côté où pendaient ses armes. Aussi je me suis dit : « Voyons ! les soi-disant honnêtes gens me regardent comme un misérable digne de la potence ; je ne veux pas leur laisser d'autres soucis que celui de critiquer ma conduite, mais ma femme et mes enfants, eux, ont-ils fait du mal à personne ? Ils souffrent de la faim et de la misère, voyons si les bonnes âmes, qui parlent si souvent de charité, qui prêchent au nom de Dieu le mépris des richesses, et conseillent à ceux qui en ont de soulager les pauvres, voyons si leur cœur va répondre à leurs discours, et s'ils empêcheront ces êtres innocents de mourir de faim. Compter sur la providence, c'est s'appuyer sur du vent. Quant à moi, on ne s'amuse plus avec ces sornettes d'enfants. Je sais que la force fait la loi en ce monde, et que partout on voit le plus fort triompher ; aussi je t'assure, mignonne, que je ne laisse pas passer la chance au profit d'un autre quand j'y vois un magot à gagner ».

Geneviève, immobile devant son mari dénaturé écoutait sans rien dire les paroles incensées qu'il proférait. Elle songeait avec frayeur au

degré de méchanceté et d'irrégion auquel il était parvenu. Son âme, simple et bonne, ne pouvant concevoir toute l'étendue de son malheur, ne cessait d'espérer qu'il finirait par se corriger de ses mauvaises habitudes, et à demeurer près d'elle. « Quand l'héroïsme doit aller jusqu'au merveilleux, c'est d'une femme qu'il faut attendre le miracle ; les hommes s'arrêteraient à la vertu » (1).

Dieu a versé dans le cœur de la femme un fonds inépuisable de tendresse et de miséricorde, ou, en d'autres termes, un besoin irrésistible d'aimer et d'être aimée. Ce sentiment ne peut jamais être arraché de son cœur ; au contraire, il s'accroît souvent, d'autant plus que celui à qui elle a consacré son existence, en est indigne. Il élève sa vertu jusqu'à l'héroïsme, et fait naître dans son cœur une profonde pitié pour un être dégradé. Elle n'a pas d'autre loi que ce sentiment intime qui fait sa vie, et elle pardonnera, au moindre retour de regrets et d'affection, une vie de torts et de fautes.

Aussi, en voyant cet homme en qui elle avait placé tout son bonheur et ses affections, l'abandonner et la trahir dans ce qu'elle avait de plus cher, son cœur déborda de tristesse et de pitié. S'abusant sur la toute puissance de l'amour, elle reprit, après quelques instants d'un silence douloureux :

« — Mon pauvre Pierre, dit-elle, en appuyant sur chacune de ses paroles, mon pauvre Pierre, veuillez m'écouter un instant au nom de ce qui

(1) Lamartine.

vous est le plus cher, et ne pas vous offenser de ce que je vais vous dire.

» Je sais qu'il fut un temps où vous étiez tout différent de ce que vous êtes maintenant ; alors vous craigniez Dieu et travailliez à gagner votre vie en honnête homme. Aussi longtemps que vous n'avez pas abandonné votre Créateur, il vous a assisté. Pensant que vous seriez plus heureux en prenant une compagne, je partageai avec joie votre existence, et une affection réciproque la rendit doublement heureuse. Ce bonheur fut court, mais il aurait duré toute la vie, si vous aviez apporté plus de courage au temps des épreuves. En vous enivrant, vous donniez entrée dans votre âme aux plus mauvaises passions. Votre femme et vos enfants vous devinrent d'abord indifférents, puis un fardeau. Croyant alléger votre sort, vous nous abandonnâtes, impuissants et sans moyens d'existence. Vous dire ce que nous avons souffert serait impossible.

— Qui ne souffre pas en ce monde. Est-ce que le pain m'est apporté, moi, sans que je sorte de ma tanière ?

— Oh ! Pierre, reprit Geneviève en se laissant tomber sur une chaise, et tenant une des mains de son mari qu'elle arrosait de ses larmes, si vous vouliez seulement abandonner la vie que vous menez, demeurer avec votre femme et vos enfants, et vous remettre au travail comme autrefois, que je serais contente, et combien je tâcherais de rendre votre vie heureuse. Promettez-moi que vous suivrez mon conseil, et dites-moi

que vous changerez de vie... ajouta-t-elle avec un accent capable d'adoucir le cœur d'un tigre.

Gamache parut en effet attendri des paroles de sa femme. Son ivresse s'était presque entièrement dissipée. Il ne dit rien pendant quelques minutes, indécis sans doute sur la résolution qu'il prendrait, résultat de la lutte entre ses anciens souvenirs, qui lui rappelaient un bonheur passé, et l'état actuel de son esprit.

« — Je n'aime plus le travail, Geneviève, dit-il enfin en relevant fièrement la tête. Ce n'est pas en vain que j'ai secoué le joug de la dépendance. Je ne me sens plus aucune disposition à m'atteler de nouveau comme une bête de somme. Arrange-toi comme tu pourras ; les enfants, c'est ton affaire. D'ailleurs...

— Tout le monde ne doit-il pas travailler pour vivre ; nous serions si heureux.

Et, sachant que dans une entreprise, surtout lorsqu'il s'agit de se corriger de quelque mauvaise habitude, le premier effort est celui qui coûte le plus, et qui décide généralement durement, elle ajouta comme palliatif :

« — Il s'agit d'y mettre un peu de bonne volonté, et Dieu fera le reste...

Mais, contrairement à ses espérances, Gamache répondit d'une voix sourde :

« — Est-ce pour faire le reste qu'il m'a laissé manquer d'ouvrage lorsque je travaillais avec bonne volonté, et qu'il a voulu que notre maison fut brûlée ?

— Ne dites pas cela ! C'est blasphémer la bonté de Dieu que de parler ainsi ! Il envoie

des adversités, mais il n'abandonne jamais ceux qui le craignent et qui le servent fidèlement, tandis que celui qui fait le mal, encourt toujours son châtement.

— Agir autrement serait me vouer à une mort certaine. Vous et moi n'y gagneriez rien. Qui sait, continua le bandit, qui sait, si, dans ma profession, je ne pourrai pas encore vous être utile, à toi et à tes enfants que j'entends pleurnicher dans un coin. Je veux même dès ce soir te donner une preuve que je pense encore à vous autres, et puisqu'il faut en venir au fait, c'est justement pour cela que je suis arrêté ici en passant. Je tenais d'abord à savoir si vous étiez encore de ce monde et comment les *honnêtes gens* vous traitaient. Voici de l'argent pour vous acheter des nippes pour vous couvrir. A propos, laisse-moi te raconter un peu comment tout ceci m'est tombé dans le bec ; je n'y tiens pas rien qu'à y penser. Nous avons exécuté ce coup de main d'une manière si habile. Quelle *foutue* peur nous avons causée à cette pauvre Montgomery, comme ils l'appellent, et à sa gueuse de servante. Jamais je n'ai eu tel plaisir de ma vie. Imagine-toi, nous allons là en pleine nuit, cinq hommes bien armés, décidés à se faire pendre ou à tout saccager. Bien doucement nous pénétrons dans la maison. Il n'y avait que deux femmes qui eurent vent de notre arrivée, ce qui nous donna, diable, à réfléchir tout de même, ne sachant d'abord à qui nous pourrions avoir affaire. Mais, bah ! des gailards comme nous ne sont pas intimidés pour

un *brin* ; nous montâmes l'escalier, enfonçâmes la porte de la cage où étaient nos oiseaux, et, leur ayant coupé les ailes, nous enlevons tout ce qui nous tombe sous la main, argenterie de toutes sortes, monnaie, effets, etc. Tiens, Geneviève, j'ai cru après cela que je te ferais une visite, et te laisserais quelque chose. Vous aurez de l'argent pour vous nourrir pendant quelques mois... mais quoi ?...

L'état de dégradation de Gamache ne lui avait pas permis de penser que l'histoire de ce vol avec effraction, et la proposition qu'il lui fit d'accepter une partie du bien volé, révolterait tous les sentiments honnêtes de sa femme, toute pauvre, toute misérable qu'elle fut. Aussi éloigna-t-elle de la main les effets, disant qu'elle ne voudrait jamais s'approprier injustement le bien d'autrui.

Ce refus, dans une pareille circonstance, mit Gamache dans une violente colère.

» — Comment !... tu ne veux pas accepter ce que je t'offre pour t'empêcher de mourir de faim, toi et tes enfants. Mille diables, prends cet argent, et jure-moi par-dessus le marché, de ne jamais souffler un mot de l'histoire que je viens de te conter d'une manière si sotté, ajouta-t-il en portant la main à son poignard.

A ce geste, la pauvre femme fut épouvantée. Jetant un cri d'angoisse, elle se précipita près du lit de sa chère Jeanne et perdit connaissance.

La colère de Gamache s'étant quelque peu calmée, il s'approcha du lit où reposait sa petite

filie. Il la toucha comme pour la réveiller, et n'obtenant aucune réponse, il se pencha de plus près en prononçant son nom, mais il s'aperçut au même instant qu'il parlait à une morte.

» — Malédiction ! proféra-t-il, en portant la main à son front comme un homme en désespoir, et il s'enfuit de cette maison.

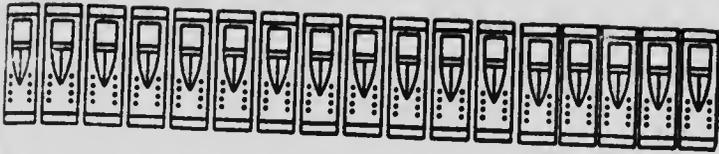
Pendant que cet homme méchant profanait par sa présence ce lieu rendu sacré par la souffrance et la résignation, l'ange gardien de Jeanne, à un signe de la Mère des affligés, s'était envolé avec l'âme de cet ange terrestre dans la demeure des bienheureux.

Deux jours après, Jeanne reçut une sépulture chrétienne, et, grâce aussi au digne prêtre à la charité duquel Geneviève avait eu recours, elle confia son plus jeune enfant à un hospice des pauvres, et elle-même dût son existence et celle du seul enfant qui lui restait, en entrant comme femme de service dans une honnête maison.

Six mois après ces tristes événements, annonce fut faite dans les journaux qu'un cadavre avait été trouvé dans le fleuve St Laurent, près de la Pointe-aux-Trembles, et, sur la déposition d'un journalier, qui déclara sous serment identifier le noyé comme étant Pierre Gamache, autrefois aussi journalier, et avec qui il avait travaillé, le verdict de « trouvé noyé » fut rendu.

Comment était-il parvenu à une fin si misérable ? C'est ce que l'on ne put jamais savoir.

Était-il tombé à l'eau accidentellement, ou s'y était-il jeté lui-même, poussé par un remords qui ne lui laissait peut-être plus de repos ; ou encore, y avait-il été précipité par quelques-uns de ses défiants compagnons ? Jamais, depuis, les événements n'apprirent quelle avait été la cause d'une fin si tragique.



TIME IS MONEY

LE TEMPS, C'EST DE L'ARGENT

UN philosophe a dit : « Je sais fort bien ce que c'est que le *temps*, mais je ne le sais quand on me le demande ».

S'il est difficile de donner une définition à toute question tant soit peu philosophique, il l'est par-dessus tout pour ce qui concerne le *temps*. En effet, comment définir ce qui est impalpable, ce qui n'existe jamais, puisque le passé n'est plus, que l'avenir n'est pas encore, et que le présent n'appartient ni à l'un ni à l'autre ? Les savants de tous les siècles ont bien essayé à nous définir le *temps*, mais jamais ils n'ont pu satisfaire leur esprit ni le nôtre, en nous en donnant une définition claire et précise. Les anciens, qui ne connaissaient pas le Dieu éternel, sans commencement et sans fin, avaient fait du *temps* un dieu qui dévore ses enfants. Figure très expressive, mais voilà tout.

Le poète a dit :

Le *temps*, cette image mobile
De l'immobile éternité.

Cette durée infinie qui se perd dans la nuit

profonde de l'éternité, soit que nos regards se retournent en arrière, soit qu'ils percent en avant, est à jamais pour nous, comme l'espace, une immensité sans bornes, une énigme éternelle dont l'homme n'aura jamais le mot sur cette terre.

Comme nous sommes loin de vouloir faire ici une dissertation scientifique ou philosophique, nous laisserons là tous les savants se creuser le cerveau pour nous définir le *temps*. Nous examinerons le revers de la médaille, qui pourra peut-être plus nous satisfaire.

Ah ! ça, attendez, ami lecteur : voici quelqu'un qui n'est nullement embarrassé à nous répondre catégoriquement. C'est un citoyen de la république voisine qui m'apprend que le temps, c'est de l'argent. *Time is money*, me dit-il, avec une conviction vraiment désespérante pour un millionnaire à venir comme moi. Voilà, certes, une définition précise, dite sans emphase, et ce qui est plus, qui trouve son application chez tout un peuple. Hélas ! oui, sous un point de vue matériel, les Américains ont cent fois raison de dire que le *temps*, c'est de l'argent. Le *temps*, pour eux, c'est d'amasser des richesses, de s'élever d'un rang obscur au plus haut point de la prospérité et du *highlife*. Le principe, certainement, est bon, mais il ne faut point toutefois en abuser. L'homme créé ignorant, rempli de défauts, doit se perfectionner, cultiver et mettre à profit cette noble intelligence que Dieu lui a accordée ; c'est pour lui une obligation de s'instruire, ses efforts de chaque jour doivent tendre

à cette fin. Ce même Dieu, qui a condamné l'homme à gagner son pain à la sueur de son front, et qui permet à la terre de rendre au centuple, ne défend pas non plus d'amasser des richesses, mais ce que les lois de Dieu aussi bien que les lois humaines défendent, c'est qu'il ne s'enrichisse au détriment de ses semblables, par des moyens illégitimes, ce dont semblent oublier parfois quelques-uns de nos voisins, dans l'application de la définition ci-devant citée.

Mais revenons sur la durée du *temps* et du bon emploi qu'il en faut faire.

Rien de si fugitif que le *temps*. C'est une fumée qui s'élève et qui disparaît aussitôt ; c'est le vol de l'oiseau qui ne laisse aucune trace derrière lui ; c'est un instant que nous croyons saisir, et qui s'anéantit immédiatement dans le tombeau du passé ; c'est enfin un gouffre immense dans lequel puissance, grandeurs, richesses et tout ce qui se meut sur la terre, s'engloutit et se perd. Que reste-t-il en effet de ces grands empires, de ces riches et puissantes nations, de ces rois orgueilleux de leur grandeur que les siècles écoulés ont vus naître ? Que sont devenues ces opulentes cités : Thèbes, Babylone, Tyr, Palmyre, Carthage et tant d'autres ? Hélas ! c'est en vain que le voyageur cherche à découvrir le lieu sur lequel elles semblaient défier l'éternité. C'est en vain qu'il cherche à découvrir le coin de terre qui recèle la poussière de ces Sésostris, de ces Pharaon, de ces Alexandre, de ces César que les dieux proclamaient immortels. Tout passe et périt.

Les grâces, la beauté, la folâtre jeunesse,
 Sur les ailes du *temps* s'envolent tous les jours.
 (DEVISMES)

Or donc, puisque le *temps* s'écoule si vite, puis-je que les instants dont il se compose passent si rapidement, c'est à nous à ne les pas dissiper et à envisager la vie telle que doit le faire tout homme raisonnable.

« La vie serait encore assez longue et suffisante pour consommer les plus grandes entreprises », dit Sénèque, si nous savions en placer tous les instants ».

Ces grands hommes qui sont parvenus à léguer leur nom à la postérité, qui se sont distingués dans les sciences ou dans n'importe quelle carrière, il ne faut pas croire qu'il ne leur en ait rien coûté pour cela. Comprenant trop bien la nécessité de bien employer le temps, ils en ont mis à profit tous les instants, qu'ils ont consacrés à l'étude.

Il n'est pas nécessaire de recourir aux siècles depuis longtemps écoulés, ni de parcourir bien des pays, pour chercher des exemples. Notre siècle et notre propre pays nous en fournissent assez pour nous convaincre. Si nous examinons la vie de tous nos hommes remarquables, politiques, historiens, poètes et littérateurs, ici plus qu'ailleurs, nous voyons quel courage, quelle énergie, quelle force de caractère il leur a fallu pour parvenir au degré de connaissances qu'ils ont atteint. La plupart, peu favorisés de la fortune, possédant peu de moyens de s'instruire, ils ne se sont pas rebutés devant ces nombreux

obstacles qu'ils ont rencontrés. Mettant à profit les rares moments de loisir que leur laissait leur emploi, et sacrifiant à cette soif de la science bien des amusements, ils sont parvenus à acquérir ce degré de connaissances qui les honore, qui en fait des hommes supérieurs, propres à rendre de grands services à leur pays. Différents en cela de beaucoup de jeunes gens, qui ne savent que faire d'eux-mêmes, où promener leur personne, recherchant les bruyants plaisirs des salons, ils ont résolument fait le sacrifice de tous ces vains fantômes de bonheur, pour se livrer aux travaux si ardu de l'intelligence. Noble exemple pour nous et pour les générations futures !

Puisque cet axiome « le *temps*, c'est de l'argent », que nous avons emprunté à nos voisins, fait le sujet de cette causerie, nous nous permettrons de citer un exemple ou deux parmi le peuple que ce dicton a électrisé, pour ainsi dire métamorphosé.

C'est une justice à leur rendre.

Si nous parcourons la vie de ce grand homme sur qui la tombe vient à peine de se fermer et qui a nom Horace Greeley, nous y verrons par quels prodiges de persévérance et de travail il a pu s'élever si haut, et mériter le titre de premier journaliste de l'Amérique, et du monde entier peut-être, comme ont osé l'affirmer quelques Américains.

Né de parents pauvres et sans aucuns moyens de le faire instruire, il apprend cependant à lire suffisamment pour entrer, à l'âge de quatorze

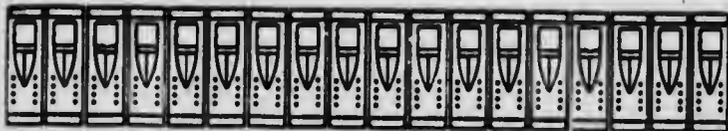
ans, dans une imprimerie. Là, pendant cinq années, sans interrompre son travail de chaque jour, il complète son éducation. Quelques économies le mettent à même de se procurer quelques livres, qui sont ses seuls compagnons pendant de longues veillées. Il devient collaborateur de plusieurs journaux, revues, etc., et fonde enfin la *Tribune*, dont le tirage atteint 30,000 exemplaires.

On calcule que ce qu'il a écrit en dix ans formerait cent cinquante volumes.

Que dirais-je de l'immortel Franklin, dont la vie n'est pas moins étonnante que celle de l'illustre Greeley ? Ah ! il comprenait l'importance de bien employer son temps, celui-là, et il avait bien raison de dire : « Si vous aimez la vie, ne dissipez pas le temps, car la vie en est faite ».

Que de fois n'avons-nous pas entendu dire « qu'il fallait tuer le *temps* » ! Ce dicton, enfanté dès les premiers âges, parvenu jusqu'à nous et qui, malheureusement, exercera son pouvoir magique jusqu'à la fin des siècles, faisait encore dire à Sénèque « qu'une partie de la vie se passe à mal faire, la plus grande à ne rien faire, la totalité à faire ce qu'on ne voudrait pas faire ».

Soyons plus sages. On dit que nous vivons dans un siècle de lumière et de progrès, eh ! bien, sachons tuer le temps de la bonne manière par les travaux nobles de l'esprit, lesquels sont toujours une source de plaisirs, de satisfactions suaves pour ceux qui s'y livrent.



ST-JEAN PORT-JOLI

L'ANSE AUX SAUVAGES

LÉGENDE

AMESURE que les années s'écoulent, elles emportent avec elles nos plus heureux souvenirs et nous enlèvent nos plus chères illusions. C'est alors qu'au milieu des jours difficiles de la vie, notre âme, froissée du présent, avide de compensations, saisit avec bonheur quelques réminiscences du passé. Ainsi le naufragé, au sein de l'océan, se cramponne aux épaves du navire que les flots rejeteront bientôt sur des rivages inconnus. De ces souvenirs, les plus doux sont ceux qui nous rappellent un des événements de notre adolescence, le village natal où se sont écoulées nos plus heureuses années. Ce sol nous est d'autant plus cher quand il nous a fallu, jeune encore, le quitter.

Avant que les mauvaises années se fissent sentir, il fut un temps où tout voyageur traversant la belle et verdoyante paroisse de St-Jean Port-Joli, pouvait apercevoir blanchir dans

la plaine, les maisons propres du riant village de la Côte-des-Chênes. Vers le milieu de ce village, sur une légère élévation, se trouvait un groupe de bâtiments, au centre duquel s'élevait une résidence dont l'extérieur annonçait l'aisance, sinon la richesse du propriétaire. C'est là que l'auteur de ces lignes passa les premières années de sa vie. Années, hélas ! trop tôt écoulées, et qui lui rappellent encore de bien vifs souvenirs.

Comment, en effet, oublier ces heureux moments passés en compagnie de celle que, dans la famille, on honore du titre de grand mère. Aussi, dans ses rares visites, avec quelle joie et quelle affection était-elle accueillie ! Que sa présence nous était agréable, et combien intéressantes les anecdotes qu'elle nous racontait ! Si le temps était beau, riante et joyeuse, nous disait cent histoires folles et gaies. Si, au contraire, le temps était triste et sombre, qu'il y eût apparence d'orage, elle nous parlait alors de naufrages, de tempêtes, d'infortunés et de malheureux : comme par exemple, de la légende de la « pauvre dame », que je vais essayer de reproduire au meilleur de mes souvenirs.

C'était par une magnifique journée de juillet. Quoique jeune encore, je me rappelle cependant que la chaleur avait été excessive ; le soleil venait de disparaître à l'horizon, colorant de tons pourpres et chauds les eaux calmes du St Laurent, éclairant d'un dernier rayon les cimes des Laurentides.

Les bruits s'éteignaient peu à peu, et le crépuscule arrivait insensiblement. Des deux points opposés de l'horizon s'élèvent, dans l'air embrasé, des nuages légers d'abord, qui s'épaississent et couvrent bientôt le ciel d'un voile menaçant. Un trait de flamme déchire l'horizon ; un autre le suit, se répète, et bientôt ce ne sont plus qu'éclairs éblouissants qui décrivent dans les nues de fantastiques arabesques. Un lointain et sourd roulement retentit par moment : c'est le tonnerre qui gronde et annonce l'approche de la tempête. La famille occupait l'unique pièce du rez-de-chaussée. Muet de terreur, j'aurais donné tout au monde afin de ne voir ni les éclairs qui déchiraient le ciel, ni entendre les détonations du tonnerre. Je me rapprochai de ma grand mère, dont le calme apaisait mes craintes. Pauvre petit ! me dit-elle, que tu es heureux d'être dans une bonne maison, à l'abri de toute misère, et de vivre au sein de la famille.

Ta frayeur me rappelle l'histoire de cette pauvre femme inconnue de l'Anse aux Sauvages ; tu ne connais pas cette histoire sans doute, car c'en est une bien ancienne que celle-là ! et je ne l'ai pas encore racontée. Si tu veux te conduire comme un homme, c'est-à-dire n'avoir point peur, je vais te la dire.

Ayant promis d'être courageux, la grand'mère reprit :

« Vous connaissez, fit-elle en s'adressant à chacun de nous, sur le bord du fleuve, l'endroit

connu sous le nom d'Anse aux Sauvages ? Vous y passez du moins tous les dimanches en vous rendant à l'église. Autrefois, ce lieu était habité par des sauvages bien cruels, que vos grand'pères ont réussi à chasser. Ces sauvages, dans leur naïve ignorance, avaient appelé cet endroit la *grande bouche*.

» C'est cette petite anse qui s'enfonce dans les terres à un mille et demi environ au levant de l'église de St Jean Port-Joli ; on l'aperçoit d'une certaine distance lorsqu'on navigue sur le fleuve, ou mieux, lorsqu'on suit le chemin du roi qui longe la rive du St Laurent. C'est une sorte d'enfoncement dont l'ouverture est abritée par des rochers escarpés que recouvrent quelques chétifs arbustes. L'excavation se prolonge de quelques arpents sur le rivage pour se terminer en forme d'amphithéâtre. Autant qu'il m'en souvient, on apercevait encore des débris de vieilles cabanes, de canots et d'engins de pêche, abandonnés jadis par les sauvages.

» Il y a bien longtemps de cela, continua la grand'mère avec un soupir, qu'on vit arriver un jour une pauvre femme conduisant un enfant par la main. Elle suivait le chemin du roi. Malgré la fatigue dont il semblait accablé, l'enfant, essayait de gambader, fixant sur sa mère des yeux limpides, pleins d'intelligence et d'affection ; le soleil couchant, dont les rayons se jouaient dans sa blonde chevelure, donnait à sa tête gracieuse je ne sais quoi d'angélique.

« La femme, au contraire, faible, pâle, défaite, marchant avec lenteur, paraissait s'affaisser sur elle-même à mesure qu'elle avançait. Dans ses vêtements se trahissait une affreuse misère, et ses traits amaigris portaient les traces d'un chagrin profond.

» Sans doute quelque grand malheur avait frappé cette infortunée.

» L'étrangère atteignit bientôt la maison construite en face de la caverne. Elle s'y arrêta, examinant avec anxiété l'ouverture béante de laquelle se dressait une sorte de cabane. Ayant obtenu du propriétaire compatissant la permission d'y loger, elle s'y rendit avec son enfant.

» Cet homme, que la vue de cette malheureuse femme avait ému, fit, le lendemain, réparer la cabane et envoya même durant plusieurs jours, à l'inconnue, de quoi se nourrir, elle et son fils. Ainsi vécut cette personne pendant quelques mois, gagnant pourtant sa subsistance et celle de son enfant, par un travail qu'elle recherchait, et que chacun dans le village s'empressait de lui accorder : car, toute souffrante qu'elle paraissait être, elle n'acceptait pas facilement un secours, et préférait travailler pour se suffire. Elle s'occupait de couture, de broderie, et parfois même aidait aux travaux des champs. Tout le monde ignorait son nom et son origine. De quel pays, de quel lieu venait-elle ? on ne le sut jamais. On ne la nommait d'ailleurs que « la pauvre dame », car sur son front plein de noblesse, et dans ses yeux rougis par les

larmes, apparaissait tant de dignité, tant de fierté, que nul, en la voyant, ne pouvait s'empêcher de lui témoigner déférence et respect.

» On touchait alors à la fin de l'été. La plus grande partie de l'abondante moisson venait d'être engrangée, lorsque, dans la soirée d'un jour à jamais mémorable, les signes d'un orage prochain se montrèrent de toutes parts. A ce moment, l'étrangère, qui se retirait de bonne heure, avait depuis quelques temps déjà regagné sa cabane.

» Une atmosphère lourde et chaude pesait sur la terre, et un silence profond planait sur les campagnes.

» Au milieu de ce calme passe tout-à-coup un souffle violent d'orage, qui ébranle la mesure jusque dans ses fondements.

» A cette secousse, la mère, réveillée, se lève en sursaut, et court au berceau de son cher enfant. Le bambin ne s'était aperçu de rien, et dormait d'un calme et doux sommeil. Heureuse et enhardie, elle entr'ouvre la porte, et respire un air brûlant et âcre. Interrogeant l'horizon, elle voit des amoncellements de nuages qui tourbillonnent dans le ciel et sous l'amas desquels disparaissent les Laurentides. Un vent terrible balaie la terre et le ciel ; la nuit, ou plutôt d'épaisses ténèbres, ne laissent passer que la verdâtre lueur des éclairs. Durant les accalmies de cette tempête, l'inconnue percevait avec effroi un bruit confus et sourd : c'étaient les flots du St Laurent qui, soulevés par l'oura-

gan, montaient, descendaient, se heurtaient avec furie, venaient se briser contre les récifs, et jeter l'écume de leur rage impuissante au pied de la cabane. Un instant le vent faiblit, alors s'ouvrirent les cataractes des cieux ; la pluie tombait à flots pressés ; on eût dit une scène du déluge. La courageuse femme regagna l'unique chambre du logis. Juste à ce moment éclate un effroyable coup de tonnerre. La mère épouvantée, s'élançe vers son fils : « Pauvre enfant ! s'écrie-t-elle, en l'embrassant au front, tandis que deux larmes brûlantes tombaient sur le lit, que Dieu te garde de la foudre » !

» Le calme qui avait succédé à cette première détonation fut, hélas, de courte durée. Un second coup aussi fort que le premier et que suivirent plusieurs autres éclatèrent. Les échos des Laurentides répétaient et prolongeaient au loin ce bruit lugubre. Des éclairs continus s'élançaient de tous côtés, répandaient dans l'air une odeur de souffre.

» L'enfant qui continuait toujours à dormir, se réveilla au contact de l'eau d'orage qu'une fissure du toit laissait tomber sur son visage. Jetant aussitôt un regard sur sa mère, il l'appela par son nom. Celle-ci tressaillit : l'inquiétude, l'anxiété, avait tellement bouleversé ses sens, qu'elle croyait son fils déjà perdu pour elle. « Que le Dieu ait pitié de nous » ! dit la mère, s'efforçant de sourire pour rassurer l'enfant.

» Elle achevait à peine les mots de cette

courte prière, qu'un coup de tonnerre épouvantable la fit tomber à genoux au pied de son lit.

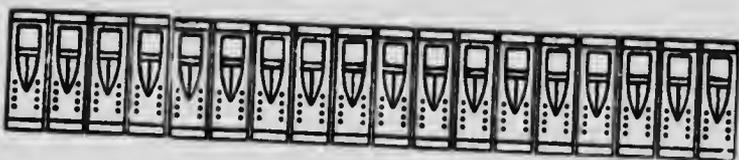
» La tempête atteignait alors son extrême degré de violence. Le vent mugissait, la pluie roulait sur le toit avec un bruit de grêle, et ce fracas contrastait d'une manière lugubre avec le silence qui régnait à l'intérieur de la cabane. De temps à autre un éclair illuminait la nuit, jetant dans la chaumière une lueur pâle et livide.

» Peu à peu cependant, l'orage diminua. La pluie cessa, et le vent chassant les nues, l'aurore se leva dans un ciel pur.

» Tandis que dans les champs et les bois, les arbres, les fleurs, relevaient leur tête humide sous les premiers rayons du soleil, l'enfant se réveilla, et ses yeux à peine ouverts, cherchèrent sa mère qu'il aperçut toujours agenouillée. Il saisit ses mains, la secoue, l'embrasse, et la croyant fâchée contre lui, car elle ne répond rien à ses caresses, il se met à pleurer abondamment. Hélas, la pauvre femme ne devait plus essayer les larmes de son enfant : Dieu l'avait appelée : elle était morte foudroyée ».

Ainsi finit la vie de cette pauvre femme, nous dit la grand'mère. Le pauvre orphelin fut adopté et instruit par une charitable famille de l'endroit, mais celle-ci émigra plus tard en d'autres pays, en emmenant ce fils adoptif. Quant à cette mère infortunée, personne ne put reconnaître qui elle était, d'où elle venait, et quels motifs l'avaient conduite en ces lieux.

Aujourd'hui, par les temps d'orage, un voyageur ne passe jamais devant la Grande Bouche de l'Anse aux Sauvages, sans faire, en souvenir de la pauvre dame, un grand signe de croix, afin d'éloigner la foudre.



PHILOSOPHIE PRATIQUE

DE

SOCRATE

QUOIQ VOIT dans l'histoire que Socrate naquit à Athènes, l'an 470 avant J.-C. Fils d'un sculpteur, il passa la première partie de sa vie à travailler dans l'atelier de son père. Mais, aidé des conseils et des discours d'un riche Athénien appelé Criton, il abandonna l'art pour se livrer à la science, ou, du moins, à la méditation de la sagesse. Il s'occupa de toutes les questions de philosophie, mais ce fut surtout à l'étude de la philosophie morale qu'il se livra et à laquelle il donna une face et une importance nouvelles. Il regardait comme une folie, dit Xénophon, de consumer l'activité de son esprit à la solution des questions curieuses, sur des objets environnés de ténèbres presque impénétrables, objets qui, d'ailleurs, ne sauraient contribuer en rien à notre bonheur, tandis qu'on néglige l'étude des devoirs ou des règles qui doivent servir à diriger notre conduite. Il s'ap-

pliqua donc à l'étude des vérités pratiques, laissant de côté toutes les théories abstraites dont on s'occupait alors, sur les secrets de la nature et l'origine des choses.

Ceci dit, nous entrons en matière.

Il faut d'abord se rappeler que Xénophon fut contemporain, disciple et ami intime du grand philosophe. Voici ce que l'on raconte à propos des relations qui s'établirent entre Socrate et Xénophon :

Un jour, Socrate, rencontrant le jeune Xénophon dans une rue étroite, lui barra le chemin avec son bâton, et lui demanda où était le marché aux vivres. Lorsque celui-ci eût répondu à cette question, il lui demanda où les hommes se forment à la vertu. Xénophon hésita : « Suis-moi donc, lui dit-il, je te l'apprendrai », et depuis ce moment, il le compta au nombre de ses disciples et de ses amis.

Sous un tel maître, Xénophon fit de rapides progrès dans la philosophie et devint un écrivain distingué. La grande amitié qu'il avait vouée à Socrate le détermina, après la mort si injuste de celui-ci, à réhabiliter sa mémoire, et ce fut dans ce but qu'il recueillit tous les précieux enseignements du philosophe, qu'il groupa dans un traité admirable, intitulé : *Mémoires sur Socrate*, et qu'il livra aux citoyens ingrats d'Athènes, comme preuve de sa vertu et de la pureté de ses enseignements. Nous nous permettrons donc d'emprunter à cet ouvrage quelques extraits qui nous feront connaître les idées de

Socrate sur les choses les plus ordinaires de la vie, et auxquelles nous ajouterons quelques réflexions.

Chers lecteurs, qui m'êtes si indulgents, et vous, aimables lectrices, que ce mot *philosophie* ne vous effraie point ; ce n'est pas si aride, si grave, si sévère que vous le pensez.

Nous ne parlerons pas de ce que pensait Socrate sur la sagesse, l'envie, le loisir, le pouvoir politique, le bonheur, etc. ; qu'il nous suffise de dire que celui qui connaissait le bien et le beau, les mettait en pratique, et qui, connaissant le mal, savait s'en garder, passait à ses yeux pour un homme sage et réservé. Quelqu'un lui demandait, un jour, quelle était, selon lui la plus belle occupation de l'homme ? « Bien faire », répondit-il. On lui demanda s'il y avait un procédé pour faire bien ses affaires. Non, dit-il, car je crois que la fortune et l'action sont deux choses opposées ; trouver son bien-être sans le chercher, voilà ce qui s'appelle faire fortune ; mais par son savoir et son zèle arriver au succès, voilà ce que j'appelle bien faire, et ceux qui procèdent ainsi me paraissent réussir. Mais si vous aimez à savoir ce qu'il pensait de la bonne chère, de la colère, de la fatigue, des voyages, etc, lisez les extraits suivants : Un jour, quelqu'un se plaignait de manger sans plaisir, « Acuménus (1), lui dit-il, enseigne à cela un bon remède. — Et quel est-il ? — De manger moins ; il dit que le plaisir, la bourse et la santé se

(1) Médecin renommé par son talent et son humeur bienveillante.

trouvent mieux de cette abstinence ». Certes excellent moyen que celui-là, que pour manger avec plaisir, il faille manger moins. Seulement, l'histoire ne nous dit pas si ce conseil a été adopté par ce disciple du grand philosophe...

Un autre lui disait qu'il n'avait à boire chez lui que de l'eau chaude : « Eh bien, dit-il, quand tu voudras te baigner, elle sera toute prête pour le bain. — Mais elle est trop fraîche pour le bain. — Est-ce que tes serviteurs se plaignent d'en boire et de s'y baigner ? — Non, par Jupiter ! et je me suis souvent étonné de voir qu'ils s'en servent avec plaisir. — Réfléchis donc que tu es plus difficile à contenter que tes serviteurs et que tes médecins ».

Quelqu'un, un jour, courroucé d'avoir salué une personne qui ne lui avait pas rendu le salut : « C'est une chose vraiment risible, dit Socrate, que tu ne te fâches pas quand tu as rencontré un malade, et que la rencontre d'un esprit grossier te fasse autant de peine ».

A propos de voyages.

Quelqu'un était effrayé d'avoir à faire le voyage d'Olympie : « Et pourquoi, lui dit Socrate, as-tu peur de ce voyage ? Ne passes-tu pas le jour presque entier à te promener dans la maison ? En voyageant, tu te promèneras, puis tu dîneras ; tu te promèneras encore, tu souperas et tu prendras du repos. Ne sais-tu pas qu'en mettant *bout à bout* tes promenades de cinq ou six jours, tu peux facilement aller d'Athènes à Olympie ? Il te sera d'ailleurs plus

agréable de partir un jour plus tôt que de différer ; car, quand on est forcé de faire des marches plus longues qu'il ne faut, c'est contraignant ; tandis qu'en commençant son voyage *un jour plus tôt*, on ne trouve que du plaisir. Mieux vaut se presser au départ qu'en route ».

Un autre se plaignait de la fatigue d'une longue route qu'il venait de faire. Socrate lui demanda s'il portait un paquet : « Non, par Jupiter ! je n'avais rien que mon manteau ». — Voyageais-tu seul, ou étais-tu suivi d'un valet ? — J'avais un valet. — Marchait-il à vide ou portait-il quelque chose ? Ma foi, il portait mes hardes et le reste de mon bagage. — Et comment s'est-il tiré du chemin ? Il m'a paru s'en tirer mieux que moi. — Bon, et s'il t'avait fallu porter le fardeau de ce valet, comment t'en serais-tu trouvé ? — Fort mal, ou plutôt, je n'aurais pu le porter. — Eh bien ! supporter la fatigue moins bien qu'un esclave te paraît-il le fait d'un homme libre et exercé à la gymnastique ?

A propos de bonne chère, voici ce qu'il disait : « *faire bonne chère*, dans le langage des Athéniens, a le sens de manger, et il ajoutait que le mot *bonne*, joint au mot *chère*, indique que la nourriture ne doit être nuisible ni au corps, ni à l'esprit, ni difficile à se procurer ; en un mot, il entendait par *faire bonne chère* vivre avec modération ».

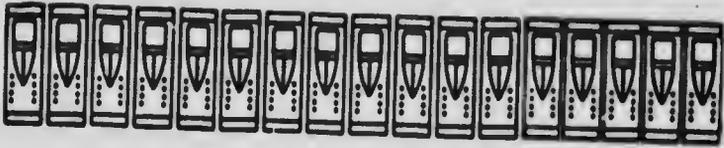
Socrate s'attacha principalement à gagner les jeunes gens, et ne négligea aucun moyen pour

les amener à le suivre et à l'écouter. La première chose qu'il s'efforçait de leur inspirer, c'était la piété et le respect pour les dieux ; ensuite, il les exhortait à la modestie, à la défiance d'eux-mêmes, à l'éloignement des voluptés, à l'amour de leurs parents et à l'observation des lois. Il regardait comme l'indice d'un bon naturel la promptitude à apprendre et à retenir, l'amour de toutes les sciences qui enseignent à bien administrer une maison ou une cité, en un mot, à tirer bon parti des hommes et des choses. Il ne traitait pas tous les hommes de la même manière ; mais ceux qui, s'imaginant être doués d'un bon naturel, méprisaient l'étude, il leur apprenait que les natures les plus heureuses en apparence ont le plus besoin d'être cultivées.

Quant à ceux qui, fiers de leurs richesses, pensaient n'avoir aucun besoin d'instruction, et s'imaginaient que leur fortune suffirait pour accomplir leurs projets et se faire honorer des hommes, il les rendait sages en disant que c'est une folie de croire qu'on puisse sans étude distinguer les actions utiles et les actions nuisibles ; c'est encore une folie, lorsqu'on ne sait pas faire cette distinction, de se croire capable de quelque chose d'utile, parce qu'on a de l'argent pour acheter tout ce qu'on veut ; c'est une sottise, quand on n'est capable de rien, de croire qu'on agit comme il faut pour être heureux, et qu'on sait se procurer honnêtement et convenablement ce qui sert à la vie ; c'est enfin une sottise de croire que la richesse, quand on ne sait

rien, donne l'apparence de l'habilité, ou que, quand on n'est bon à rien, elle conduit à l'estime.

Je crois qu'une courte étude de la philosophie pratique de Socrate nous serait utile en plus d'une circonstance. Qu'en pensez-vous ?



LA FRANCE

France, doux pays de nos pères,
Comme ton nom est radieux
Sur les nations étrangères
Tu verses l'éclat de tes feux.
Tu parles, l'Europe tremblante
Au seul bruit de ta grande voix
Se tait, muette d'épouvante
En voyant pâlir tous ses rois.
CRÉMAZIE — Guerre d'Italie

UN auteur, dont le nom m'échappe, a dit :
« Tout homme a deux pays, le sien
d'abord, et puis la France ».

La raison de ceci est que, depuis nombre de siècles, voyez-vous, la France a exercé une telle prépondérance sur toutes les nations de l'Univers, que celles-ci ont été naturellement portées à la considérer comme une sorte de seconde patrie.

Tous les ans on y accourt, soit pour se perfectionner dans les sciences ou les arts, soit simplement pour s'amuser, car le peuple français a le don particulier de rendre agréable le séjour des étrangers en son pays.

Cette sympathie naturelle des autres peuples envers la France, devient un devoir pour nous, Canadiens-Français, qui tenons à notre mère-patrie par les liens les plus étroites. Aimons-la

donc, comme on aime ses parents, sa famille et restons français. C'est le plus beau titre que nous puissions envier. C'est celui qui nous vaudra le respect et la considération des races qui nous entourent. C'est pour nous conserver ce titre que nos pères ont fait tant de sacrifices que les échos de nos forêts répètent encore les actions héroïques qu'ils ont accomplies. Ce caractère distinct de français nous mettra à même de jouer, en Amérique, le rôle que notre mère-patrie a si noblement rempli en Europe. C'est à la condition seule de personnifier l'idée française, que nous nous acquitterons de cette noble tâche.

Que les noms de quelques-unes de nos localités, de nos cantons, nous rappellent le pays de nos ancêtres.

Il y a Paris aux États-Unis, voire même dans la Province d'Ontario, et nous, Canadiens-Français lesquelles de nos villes portent le nom de Saint-Malo, Dieppe, Rouen, etc., etc. ?

C'est pourtant un moyen puissant de conserver le caractère national d'un peuple sur un sol étranger, que d'identifier la patrie nouvelle avec l'ancienne.

Notre langue, cette belle langue française, « cette œuvre d'art travaillée par les siècles, » d'une beauté à nulle autre pareille », cette langue parlée par tout le monde diplomatique de l'Univers, conservons-la comme un dépôt sacré. Parlons-la partout, en toute occasion. Elle est difficile à apprendre il est vrai, mais « il faut être amoureux d'elle, l'aimer beaucoup,

» lui faire longtemps la cour, et elle ne se donne
 » qu'à celui qui sait la vaincre par un labeur
 » persévérant et une longue constance ; mais
 » quels trésors elle révèle à ses favoris ! Sa dé-
 » licatesse exquise ravit l'intelligence ; elle est
 » tout amour et tout gaieté, pleine de noblesse et
 » d'enthousiasme, accessible aux sciences comme
 » à la fantaisie, à toutes les hautes pensées com-
 » me à tous les sentiments dignes ; elle comprend
 » votre cœur et seconde votre esprit. Si vous
 » la possédez, rien ne vous décidera jamais à y
 » renoncer ; vous la garderez comme votre meil-
 » leur ami (1) ».

Évitons avec un soin jaloux les expressions
 anglaises, si désagréables à une oreille fran-
 çaise, et qui prêtent si souvent à des aventures
 ridicules (2).

(1) Osear Dunn.

(2) Le défunt évêque anglican, le très révérend Mountain voyageait un jour en bateau à vapeur. L'équipage était canadien-français. Rendu vis-à-vis les Piliers, il s'adresse à un matelot, et lui demande quel est le nom français de cette construction particulière qu'on aperçoit sur l'île. . . « Ça, dit le matelot, c'est une *litousse* (light house) ».

« — *Litousse*, reprend l'évêque, mais je croyais que le mot français était *phare*.

— C'est là ce qui vous trompe, riposta le matelot, *litousse* est le mot français, et *phare* le mot anglais ».

Dr Hubert LaRue — Mélanges, vol. I.

Un bambin, sortant un jour avec sa mère de chez un de nos marchands, lui demanda s'il y avait des voleurs dans ce magasin-là. Ayant entendu le commis crier *cash*, dès que sa mère eût payé son achat, il avait compris qu'il fallait de cacher l'argent.

(Le mot *caisse* n'est pourtant ni plus long ni plus difficile à dire.)

J'ai entendu demander un jour une *fausse carte* (il voulait dire *post-card*) comme si le mot français *carte-poste* requérait un grand effort d'esprit.

Nous avons beaucoup de plaisir à citer ici quelques fragments d'un discours que vient de prononcer un professeur de l'université du Nouveau-Brunswick, discours plein d'actualité, et qui a bien sa place ici. J'en emprunte la traduction au *Canadien* qui l'a récemment publié.

« Quel sera le langage de la Puissance du Canada, écrit-il ? Il suppose qu'il n'y a pas deux réponses à faire à cette question. Le Canada est une colonie anglaise. Nous vivons sous le drapeau britannique, et toute personne qui l'insulterait serait foulée aux pieds et conspuée. Nous ne pouvons pourtant oublier que l'élément français entre pour un tiers de notre population, qu'il est fortement uni sur les questions de race, qu'il est uni, intelligent, et que malgré son isolement de tout courant migratoire français (1). qu'il s'accroît d'une façon vraiment prodigieuse.

» L'élément canadien-français envahit en ce moment les États de la Nouvelle Angleterre ; il refoule la race saxonne dans l'Est d'Ontario,

En France et dans les autres pays où l'on parle le français, les détailliers de produits alimentaires sont appelés *Épiciers*. On ferait peut-être aussi bien d'adopter le même, au lieu de dire et d'écrire *grocer, groceur* ou *grosseur*...

(1) Depuis quelques années, un réveil patriotique s'est opéré dans les esprits. Nos relations et nos échanges avec la France ont considérablement augmenté. Plusieurs français marquants nous ont visités ou se sont établis au milieu de nous, et bon nombre de nos compatriotes vont tous les ans revoir la mère-patrie. Nous sommes maintenant connus là-bas, et tout nous indique qu'un courant d'émigration considérable est à la veille de s'établir.

Cette vieille mère semble être disposée à se faire pardonner un siècle d'oubli.

et il greffe partout dans l'Quest, des colonies nombreuses et prospères.

» Quant aux Acadiens, n'étaient-ils pas il y a quelques années, des inconnus, des ignorants, presque tous voués à la superstition et à notre mépris ? Aujourd'hui, leur influence se fait sentir à Ottawa, jusque dans les conseils de la nation. Partout où ils ont un centre, ils possèdent un collège, et nous subissons leur influence. En face de tous ces faits, nous sommes forcés d'admettre que dans la puissance du Canada, il nous faut maintenant parler deux langues. Ceux qui naguère souriaient à l'idée de voir la langue française disparaître, peuvent faire et pour toujours, leur deuil de cette illusion.

» Il y a cinquante ans la chose était possible, aujourd'hui c'est la plus ridicule des utopies. Les Anglais doivent s'incliner devant cette fatalité, et admettre avec leur bon sens pratique, que demain les plus grands hommes politiques, les plus riches négociants, les meilleurs employés du service civil, enfin ceux qui réussiront le mieux et le plus vite, seront ceux qui parleront bien les deux langues.

» En Suisse, où une partie de la population est française et l'autre allemande, tout homme public est forcé d'être maître de ces deux langues. Nous sommes placés en de pareilles circonstances. Beaucoup d'entre nous, je le sais, déplorent cette nécessité, et la considèrent comme une reculade du progrès saxon. Qu'ils apprennent donc une fois pour toutes, que le con-

tact de races et de langues différentes n'a jamais nui à l'avancement d'un pays.

« La Belgique où on enseigne officiellement le flamand et le français, l'Écosse où l'université d'Édimbourg est fière de sa chaire de gaëlique, la Suisse, ainsi que nous l'avons dit, n'ont-ils pas la paix, l'union, la prospérité, l'aisance ? La chute de l'empire Romain n'a pas commencé lorsque les philosophes et les orateurs se mettaient en voyage pour apprendre les dialectes des différentes colonies lointaines, mais lorsque le peuple roi a cessé d'être tolérant, et que dans son indolence, il a fait faire par ses esclaves ce qu'il aurait dû faire lui-même ».

Tout commentaire sur ces belles paroles serait superflu ; le meilleur des nôtres n'aurait pas mieux parlé.

Il n'est pourtant pas inutile d'ajouter qu'il faut se mettre en garde contre une tendance déplorable et vraiment incompréhensible : celle de se servir à chaque instant de mots anglais lorsque nous parlons français, comme si notre langue n'était pas assez riche pour exprimer toutes nos pensées.

Je ne parle pas de ceux qui dérogent, qui oublient leurs traditions nationales, leur langue maternelle, voire même jusqu'à troquer leur nom. Ces défections sont rares, Dieu merci ! et il vaut mieux qu'il en soit ainsi ; c'est l'ivraie qui se sépare du bon grain. Ce n'est pas là où est le danger, mais bien dans cet oubli, dans cette manie d'un certain nombre chez qui le cœur et l'esprit ne font pourtant pas défaut,

mais qui ne prennent pas la peine de s'exprimer en bon français lorsqu'ils pourraient le faire.

C'est alors qu'il faut répéter et apprendre à nos enfants quelques-unes des belles strophes de nos poètes nationaux, qui entretiendront la chaleur et la vie de notre patriotisme :

- Oh ! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères !
 - Voir tous les Canadiens, unis comme des frères,
 - Comme au jour du combat se serrer près de toi !
 - Puisse des souvenirs la tradition sainte,
 - En régner dans leur cœur, garder de toute atteinte
 - Et leur langue et leur foi • !
-

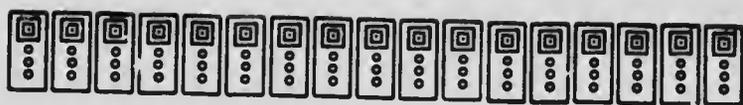


TABLE DES MATIÈRES

Angéline	11
Gereviève	85
Time is money — Le temps, c'est de l'argent.....	109
St Jean Port-Joli — L'Anse aux Sauvages — Légende.....	115
Philosophie pratique de Socrate	125
La France	133



11

85

109

115

125

133



